



Mairie de La Ville du Bois
Place du Général de Gaulle
91620 La Ville du Bois

ATLAS DE LA BIODIVERSITE COMMUNALE

LA VILLE DU BOIS (91)



Expertise Faune/Flore

AUTEURS DE L'ÉTUDE

Expertise de terrain : Matthieu Normant, Franck Faucheux, Julia Toyer

Rédaction et validation: Julia Toyer et Nicolas Hugot

Cartographie : Vincent Vauchey

SOMMAIRE

I - CONTEXTE ET OBJECTIFS	6
A - CONTEXTE	6
B - OBJECTIFS DE L'ETUDE	6
II - ANALYSE BIBLIOGRAPHIQUE ET CONTEXTE ECOLOGIQUE GENERAL	7
A - ZONAGES D'INVENTAIRE DU MILIEU NATUREL, ZONES D'INTERET ÉCOLOGIQUE, FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE (ZNIEFF)	7
B - ZONAGE REGLEMENTAIRE	9
C - DONNEES COMMUNALES	10
III – DESCRIPTION DES SECTEURS INVENTORIES	12
A – SECTEUR 1 - LE RUISSEAU BLANC	12
B – SECTEUR 2 - LA PRAIRIE DE LA TURAUDE	12
C – SECTEUR 3 - LE BOIS DE LA TURAUDE	13
D – SECTEUR 4 - LA PRAIRIE DE L'ÉCOLE DES BERTELOTTES	13
E – SECTEUR 5 - LA PROPRIETE SCHNEERSOHN	13
F – SECTEUR 6 - LES BOIS DE MONSIEUR ET DE SAINT ELOI	14
G – SECTEUR 7 - L'INSTITUT DU SACRE CŒUR (ISC)	14
H – SECTEUR 8 - LE PARC DE BEAULIEU	15
I – SECTEUR 9 - LE MORT RU	15
IV - RESULTATS ET ENJEUX PAR GROUPE	17
A - FLORE ET HABITATS	17
B - FAUNE	28
V - ENJEUX LOCALISES ET CONCLUSION	44
VI - PRECONISATIONS DE GESTION	46
A – SECTEUR 1 - LE RUISSEAU BLANC	46
B – SECTEUR 2 – LA PRAIRIE DE LA TURAUDE	48
C – SECTEUR 3 - LE BOIS DE LA TURAUDE	50
D – SETCEUR 4 - LA PRAIRIE DE L'ÉCOLE DES BERTELOTTES	51
E – SECTEUR 5 - LA PROPRIETE SCHNEERSOHN	52
F – SETCUR 6 - LES BOIS DE MONSIEUR ET DE SAINT ELOI	54
G- SECTEUR 7 - L'INSTITUT DU SACRE CŒUR (ISC)	55
H – SECTEUR 8 - LE PARC DE BEAULIEU	57
I – SECTEUR 9 - LE MORT RU	58

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Photos 1 et 2 : Secteur du Ruisseau Blanc.....	12
Photos 3 et 4 : Secteur de la prairie de la Turaude.....	12
Photos 5 et 6 : secteur du Boisement de la Turaude	13
Photos 7 et 8 : le secteur de la prairie des Bertelottes.....	13
Photos 9 et 10 : Secteur de la propriété Schneersohn	13
Photo 11 : Chênaie - Charmaie	14
Photo 12 : Boisement de Robiniers.....	14
Photo 13 : Boisement de Châtaigniers.....	14
Photo 14 : Plan d'eau	14
Photo 15 : Pelouse du Parc de Beaulieu.....	15
Photo 16 : Bassin du parc de Beaulieu	15
Photos 17 et 18 : le secteur du Mort Ru.....	15
Photo 19 : Boisement de Châtaigniers.....	18
Photo 20 : Chênaie - Charmaie.....	19
Photo 21 : Chênaie atlantique mixte	20
Photo 22 : Mégaphorbiaie	20
Photo 23 : Plan d'eau du parc de l'ISC	21
Photo 24 : Bassin du Parc de Beaulieu.....	21
Photo 25 : Polystic à soies	21
Photo 26 : Alignement de Saules blancs sur le secteur de la prairie de la Turaude	22
Photo 27 : Prairie de préverdissement.....	23
Photo 28 : Prairie de fauche	24
Photo 29 : Saulaie	25
Photo 30 : Frasier vert, in situ	26
Photo 31 : Polystic à soies, in situ.....	26
Photo 32 : Visite d'une cavité et endoscope V-SCOPE utilisé par l'IEA.....	31
Photo 33 : Détecteurs-amplificateurs d'ultrasons et enregistreurs numériques utilisés lors de l'étude	32
Photo 34 : Grenouille agile (IEA).....	33
Photo 35 : Lézard des murailles (IEA in situ)	33
Photo 36 : Le Flambé, in situ (IEA)	35
Photo 37 : l'Hespérie de l'Alcée, in situ (IEA).....	35
Photo 38 : Thécla de l'Orme, in situ (IEA°).....	36
Photo 39 : Le Criquet verte-échine (IEA)	37
Photo 40 : Pic noir (IEA).....	40
Photo 41 : Verdier d'Europe (IEA).....	40
Photo 42: Chevreuil (IEA).....	41
Carte 1 : Délimitation des secteurs pour l'atlas de la biodiversité de La Ville du Bois.....	16
Carte 2 : Carte de la Flore et des Habitats naturels.....	27
Carte 3 : Carte concernant la faune patrimoniale recensée sur la commune.....	43
Carte 4 : En jeux écologiques	45
Tableau 1 : liste des ZNIEFF les plus proches de la commune.....	8
Tableau 2 : Liste des espèces d'oiseaux recensées dans les bases	10
Tableau 3 : Liste des mammifères recensés dans la base de CETTIA	11
Tableau 4 : Liste des habitats naturels recensés sur la commune de La Ville du Bois	18
Tableau 5 : Espèces végétales d'intérêt identifiées	26
Tableau 6 : Dates et conditions météorologiques des vicommunes de terrain.....	28
Tableau 7 : Liste des espèces d'Amphibien recensées sur la commune	32
Tableau 8 : Lépidoptères identifiés sur la commune.....	34
Tableau 9 : Odonates identifiés sur la commune	36
Tableau 10 : Orthoptères identifiés sur la commune	37
Tableau 11 : Oiseaux observés sur la commune.....	38
Tableau 12 : Mammifères terrestres identifiés sur la commune	41
Tableau 13 : Chiroptères identifiés sur la commune.....	41
Tableau 14 : Hiérarchisation des enjeux sur la commune	44

I - CONTEXTE ET OBJECTIFS

A - CONTEXTE

La commune de La Ville du Bois est engagée dans une politique volontariste dédiée au développement durable au travers de diverses actions menées sur le territoire communal (Essonne verte-Essonne propre, Phyt'Eaux Cités, programme pédagogique "Découvrir et Accueillir la biodiversité à l'École").

La commune souhaite consolider cette politique à travers d'autres actions concrètes de protection, de gestion et de valorisation de son patrimoine naturel notamment par l'élaboration d'un Atlas de la Biodiversité Communal (ABC).

B - OBJECTIFS DE L'ETUDE

La Ville-du Bois a défini pour ce projet trois phases de travail :

- une phase sur le bilan des connaissances existantes visant à obtenir l'ensemble des données disponibles sur le territoire ;
- une phase de prospections et d'inventaires complémentaires permettant d'avoir une connaissance approfondie de la biodiversité communale ;
- une phase de proposition de programmes pluriannuels, d'échéanciers et d'indicateurs d'impact déterminant les principaux enjeux et guidant la réflexion sur la vocation des terrains.

La **phase d'inventaires**, d'une durée d'environ un an, constituera la base de l'expertise. Elle est importante, voire déterminante pour la mission et se doit donc d'être réalisée avec application dans un souci de qualité. En effet, ce sont ses conclusions en termes d'enjeux qui fourniront les éléments de réflexion pour l'élaboration d'une stratégie de conservation de la biodiversité communale. Les actions qui seront préconisées en seront le reflet. Elles viseront à intégrer la préservation des atouts écologiques du territoire communal dans les projets de développement de la commune.

La **phase de réflexion** sur la vocation des terrains à enjeux a pour objectifs de déterminer les engagements pris pour leur protection et mettre en place des indicateurs pour évaluer l'état de la biodiversité, son évolution sur l'ensemble du territoire ainsi que plus particulièrement sur les secteurs de projets urbains.

Nous proposons dans ce schéma général les missions suivantes :

- **Mission 1 : État des lieux et synthèse des documents existants :**
 - o analyse préalable bibliographique des enjeux environnementaux de la commune,
 - o rassemblement des données existantes issues de divers organismes/associations actifs sur le territoire,
- **Mission 2 : Réalisation des inventaires de la faune, de la flore et des habitats pour la connaissance de la biodiversité communale et préconisation d'actions :**
 - o définition concertée des principaux secteurs à inventorier (secteurs de projets urbains, zones ne possédant pas ou peu de données existantes...),
 - o inventaires sur la flore et les habitats, les amphibiens, les reptiles, les oiseaux, les mammifères terrestres, les chiroptères, les insectes (Lépidoptères Rhopalocères, Odonates, Orthoptères, Coléoptères saproxyliques),
 - o identification des continuités écologiques au regard des études existantes et des données récoltées sur le territoire.

II - ANALYSE BIBLIOGRAPHIQUE ET CONTEXTE ECOLOGIQUE GENERAL

A - ZONAGES D'INVENTAIRE DU MILIEU NATUREL, ZONES D'INTERET ÉCOLOGIQUE, FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE (ZNIEFF)

1) Généralités

On distingue deux types de ZNIEFF :

- les zones de type 1, d'une superficie en général limitée, caractérisées par la présence d'espèces ou de milieux rares, remarquables ou caractéristiques du patrimoine naturel régional ou national. Ces zones sont particulièrement sensibles à des équipements ou à des transformations, même limitées. Elles ont été recensées dans l'aire d'étude intermédiaire ;
- les zones de type 2, grands ensembles naturels et peu modifiés (massifs forestiers, vallées, plateaux, etc.), riches en espèces ou qui offrent des potentialités biologiques importantes. Dans ces zones, il importe de respecter les grands équilibres biologiques en tenant compte notamment du domaine vital de la faune sédentaire ou migratrice. Elles ont été recensées dans l'aire d'étude éloignée.

Lancé en 1982 à l'initiative du Ministère de l'Environnement, l'inventaire des ZNIEFF constitue une des bases scientifiques majeures de la protection de la nature en France.

L'inventaire est réalisé à l'échelle régionale par des spécialistes dont le travail est validé par le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN) nommés par le Préfet de région. Les données sont ensuite transmises au Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN) pour évaluation et intégration au fichier national.

2) Zonages dans l'environnement du projet

Aucune ZNIEFF n'est présente sur le territoire de la commune. Les zones les plus proches sont situées au niveau de bassins de retenue d'eau. Toutefois, les principales zones d'intérêt se situent au niveau des vallées du Rhodon, de l'Yvette et de la Mérantaise, localisées au Nord-Ouest du territoire et au niveau de la forêt domaniale de Sénart. Les plus proches sont décrites ci-dessous :

Type d'espace naturel	Nom de l'espace naturel	Identifiant national	Superficie	Localisation	Intérêts du commune
ZNIEFF type 1	BASSIN DE RETENUE DE SAULX	11-32---1	52,62 ha	Communes de Saulx et Longjumeau	Deux espèces végétales déterminantes : le Bident penché (<i>Bidens cernua</i>) et Lentille d'eau à plusieurs racines (<i>Spirodela polyrhiza</i>) et diversité d'oiseaux importante
ZNIEFF type 1	BASSINS ET PRAIRIES DE LORMOY	11---16-1	26,91 ha	Communes de Longpont-sur-Orge et Saint-Michel-sur-Orge	Présence de la Tulipe sauvage (<i>Tulipa sylvestris</i>) et d'une diversité intéressante de végétation aquatiques et palustres ainsi que d'espèces d'oiseaux
ZNIEFF type 1	BOIS DE SAINT-EUTROPE	11---1643	26,68 ha	Communes de Bondoufle et Fleury-Mérogis	Présence de l'Etoile d'eau (<i>Damasonium alisma</i>), la Dryopteris écaillée (<i>Dryopteris affinis subsp. borrieri</i>), le Polystic à aiguillons (<i>Polystichum aculeatum</i>)
ZNIEFF type 1	LE COTEAU DES VIGNES	11-32--23	19,54 ha	Commune d'Athis-Mons	Présence de la Tulipe sauvage (<i>Tulipa sylvestris subsp. sylvestris</i>), l'Agrion à longs cercoïdes (<i>Cercion lindenii</i>) et l'Aeschne printanière (<i>Brachytron pratense</i>) ainsi que des espèces d'oiseaux rares.

Type d'espace naturel	Nom de l'espace naturel	Identifiant national	Superficie	Localisation	Intérêts du commune
ZNIEFF type 1	LA FOSSE AUX CARPES	11---16-8	24,93 ha	Commune de Draveil	Plusieurs espèces déterminantes : le Faux-riz (<i>Leersia oryzoides</i>), le Demi-deuil (<i>Melanargia galathea</i>), la Libellule fauve (<i>Libellula fulva</i>), la Grande Aeshne (<i>Aeshna grandis</i>), Le Phragmite des joncs (<i>Acrocephalus schoenobaenus</i>), l'Able de Heckel (<i>Leucaspius delineatus</i>) et la Bouvière (<i>Rhodeus amarus</i>) ainsi qu'une diversité importante d'espèces de poissons.
ZNIEFF type 1	PARC DU CNRS DE GIF	11-32--42	31,24 ha	Commune de Gif-sur-Yvette	Plusieurs espèces déterminantes : le Morio (<i>Nymphalis antiopa</i>), le Thécla du Bouleau (<i>Thecla betulae</i>), la Noctule commune (<i>Nyctalus noctula</i>), les Oreillards gris et roux (<i>Plecotus austriacus</i> et <i>P. auritus</i>); la Sérotine commune (<i>Eptesicus serotinus</i>) ; les Vespertillons de Daubenton et de Natteter (<i>Myotis nattereri</i> et <i>M. daubentonii</i>) et une avifaune très diversifiée
ZNIEFF type 1	ZONES INONDABLES A GIF-BURES	11---1685	35,81 ha	Commune de Gif-sur-Yvette	Plusieurs espèces déterminantes : la Bécassine des marais (<i>Gallinago gallinago</i>), le Triton palmé (<i>Triturus helveticus</i>), la Grenouille rousse (<i>Rana temporaria</i>) ; la Couleuvre à collier (<i>Natrix natrix</i>) ainsi qu'un intérêt pour le cortège avifaunistique
ZNIEFF type 1	RAVIN FORESTIER DE VAUGONDRAIN	11--3--57	13,42 ha	Communes de Gif-sur-Yvette et Gometz-la-Ville	Présence du Polystic à soies (<i>Polystichum setiferum</i>)
ZNIEFF type 1	PRAIRIES ET ZONE HUMIDE DE VAUGIEN	11--2-274	4-,51 ha	Commune de Saint-Rémy-lès-Chevreuse	Présence d'un cortège de fougères remarquables pour la région avec notamment le Polystic à aiguillons (<i>Polystichum aculeatum</i>) et le Polystic à soies (<i>Polystichum setiferum</i>) et richesse exceptionnelle sur le plan entomologique
ZNIEFF type 2	VALLEE DE LA MÉRANTAISE	11--3--37	545,16 ha	Communes de Châteaufort, Saint-Rémy-lès-Chevreuse, Gif-sur-Yvette, Villiers-le-Bâcle, Magny-les-Hameaux	Vaste ensemble relativement bien préservé qui compte notamment de grandes surfaces de prairies et de zones humides (cariçaias, mégaphorbiaies, boisements alluviaux plus ou moins tourbeux). Le cours d'eau lui-même présente des faciès relativement naturels assez variés et propices au maintien d'une biocénose riche et de grande qualité (frayères à truites, vairons, Anguilles ...)
ZNIEFF type 2	VALLEE DE SEINE DE SAINT-FARGEAU A VILLENEUVE-SAINT-GEORGES	11---16-5		Départements du Val-de-Marne, de Seine-et-Marne, Essonne	Vallée de la Seine s'ouvrant entre des coteaux entaillés dans le plateau de Brie et surmontés par de grands ensembles boisés (forêts de Rougeau et de Sénart). Le fond de vallée est occupé par une urbanisation très dense avec les agglomérations d'Évry et de Corbeil-Essonnes notamment.

Tableau 1 : liste des ZNIEFF les plus proches de la commune

B - ZONAGE REGLEMENTAIRE

1) Généralités

Le zonage réglementaire à proximité de la commune étudiée concerne le réseau Natura 2000. C'est pourquoi nous aborderons ici uniquement ce dispositif réglementaire.

Il existe cependant d'autres zonages réglementaires : Arrêtés Préfectoraux de Protection de Biotope (APPB), les Parcs Naturels Régionaux, les communes labellisées RAMSAR, les Espaces Naturels Sensibles et les réserves naturelles.

Le réseau Natura 2000 s'appuie sur deux directives européennes :

- La directive européenne 92/43/CEE modifiée, dite Directive Habitats, qui porte sur la conservation des habitats naturels ainsi que sur le maintien de la flore et de la faune sauvages. En fonction des espèces et des habitats cités dans ces différentes annexes, les États membres doivent désigner des Zones Spéciales de Conservation (ZSC). Les sites retenus par la Commission européenne et en attente de validation par leur pays sont appelés Communes d'Importance Communautaire (SIC).
- La directive européenne n° 2--9/147/CE dite Directive Oiseaux qui concerne quant à elle la conservation des oiseaux sauvages. Elle organise la protection des oiseaux ainsi que celle de leurs habitats en désignant des Zones de Protection Spéciale (ZPS) selon un processus analogue à celui relatif aux ZSC.

Le réseau Natura 2--- formera ainsi à terme un ensemble européen réunissant les ZSC et les ZPS. Dans tous les sites constitutifs de ce réseau, les États membres s'engagent à maintenir dans un état de conservation favorable les habitats et espèces concernés.

2) Communes Natura 2000 dans l'environnement du projet

Aucune commune Natura 2000 n'est recensée sur le territoire communal. Le site le plus proche est la Zone de Protection Spéciale (ZPS) (FR1112-11) « **Massif de Rambouillet et zones humides proches** ». L'intérêt de ce site réside par la présence de vastes landes humides et/ou sableuses et d'un réseau hydraulique constitué par Louis XIV pour l'alimentation du Château de Versailles ayant occasionné la création de vastes étangs.

La diversité des sols et la présence de nombreuses zones humides sont à l'origine de la richesse biologique du site. En dehors des nombreuses espèces hivernantes, le site se démarque par la présence d'espèces nicheuses :

- forestières, dont le Pic mar ;
- fréquentant les clairières et les landes (Engoulevent, etc.) ;
- des zones humides, avec de nombreuses espèces paludicoles, dont le Blongios nain.

C - DONNEES COMMUNALES

Une analyse bibliographique concernant les espèces présentes sur la commune de la Ville du Bois a été réalisée.

Pour cela, trois bases de données ont été consultées. La première, CETTIA, est un portail de saisie de données en Ile-de-France. La seconde est un site collaboratif qui permet de rassembler des données naturalistes sur toute la région, il s'agit de Faune – Ile-de-France (Faune – IDF). Enfin, la base de données du Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien (CBNBP) a été consultée pour la flore.

Les données recueillies lors de ces recherches bibliographiques sont présentées ci-dessous.

1) La base données CETTIA et Faune IDF

a) Oiseaux

Au total 6 espèces d'oiseaux ont été recensées dans la base de données CETTIA et 35 dans la base de données Faune – IDF représentant un total de 35 espèces. 7 étant considérées comme patrimoniale. Ces dernières sont surlignées en gras dans le tableau ci-dessous qui liste l'ensemble des espèces retrouvées dans les bases de données existantes.

Tableau 2 : Liste des espèces d'oiseaux recensées dans les bases

Nom français	Nom scientifique	DO An. I	Pro. Nat.	Liste rouge Nat.	Liste rouge Rég.	DZ	Base de données
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	*	Art. 3	LC	LC	*	CETTIA et Faune - IDF
Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>	*	Art. 3	LC	LC	*	Faune - IDF
Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	*	Art. 3	LC	LC	*	Faune - IDF
Bouvreuil pivoine	<i>Pyrrhula pyrrhula</i>	*	Art. 3	VU	NT	*	Faune - IDF
Effraie des clochers	<i>Tyto alba</i>	*	Art. 3	LC	LC	*	Faune - IDF
Etourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	*	*	LC	LC	*	Faune - IDF
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	*	*	LC	LC	*	CETTIA et Faune - IDF
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	*	Art. 3	LC	LC	*	Faune - IDF
Fauvette des jardins	<i>Sylvia borin</i>	*	Art. 3	NT	LC	*	Faune - IDF
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>	*	*	LC	LC	*	Faune - IDF
Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	*	Art. 3	LC	LC	*	Faune - IDF
Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>	*	*	LC	LC	*	Faune - IDF
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	*	Art. 3	VU	LC	*	CETTIA et Faune - IDF
Hypolaïs polyglotte	<i>Hippolais polyglotta</i>	*	Art. 3	LC	LC	*	Faune - IDF
Martinet noir	<i>Apus apus</i>	*	Art. 3	NT	LC	*	Faune - IDF
Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>	*	Art. 3	LC	LC	*	Faune - IDF
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	*	Art. 3	LC	LC	*	Faune - IDF
Mésange nonnette	<i>Poecile palustris</i>	*	Art. 3	LC	LC	*	Faune - IDF
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	*	Art. 3	LC	LC	*	Faune - IDF
Pic vert	<i>Picus viridis</i>	*	Art. 3	LC	LC	*	Faune - IDF
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	*	*	LC	LC	*	Faune - IDF
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	*	Art. 3	LC	LC	*	Faune - IDF

Nom français	Nom scientifique	DO An. I	Pro. Nat.	Liste rouge Nat.	Liste rouge Rég.	DZ	Base de données
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	*	Art. 3	LC	LC	*	Faune - IDF
Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	*	Art. 3	LC	LC	*	Faune - IDF
Serin cini	<i>Serinus serinus</i>	*	Art. 3	VU	LC	*	Faune - IDF
Sittelle torchepot	<i>Sitta europaea</i>	*	Art. 3	VU	LC	*	Faune - IDF
Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>	*	*	LC	LC	*	Faune - IDF
Faucon crécerelle	<i>Falco tinninulus</i>	*	Art. 3	NT	LC	*	CETTIA et Faune - IDF
Canard colvert	<i>Ana platyrhynchos</i>	*	*	LC	LC	*	CETTIA et Faune - IDF
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	*	Art. 3	LC	LC	*	CETTIA et Faune - IDF

Légende :

DO An. I : espèce inscrite à l'annexe 1 de la « Directive Oiseaux »

Pro. Nat. : Protection nationale , Art 3 : espèce inscrite à l'article 3 de l'arrêté du 2--9 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire

Liste rouge Nat. : Liste rouge Nationale des oiseaux menacés (2-16)

Liste rouge Rég. : Liste rouge Régionale des oiseaux menacés (2-13)

DZ : Espèce déterminante de ZNIEFF

NT : Quasi-menacée / VU : Vulnérable / EN : En danger /

b) Mammifères

Concernant les mammifères, 2 espèces de chiroptères ont été observées sur la commune. Ces espèces sont toutes les deux protégées mais seule la Noctule de Leisler est une espèce déterminante de ZNIEFF. Elles sont présentées dans le tableau ci-dessous :

Tableau 3 : Liste des mammifères recensés dans la base de CETTIA

Nom français	Nom scientifique	DH An. IV	Pro Nat	Liste rouge Nat.	Liste rouge Rég.	DZ
Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	DH An. IV	Art. 2	NT	NT	*
Noctule de Leisler	<i>Nyctalus leisleri</i>	DH An. IV	Art. 2	NT	NT	DZ

Légende :

DH An. IV : espèce inscrite à l'annexe IV de la « Directive Habitat »

Pro. Nat. : Protection nationale , Art 2 : espèce inscrite à l'article 2 de l'arrêté du 23 avril 2--7 fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire

Liste rouge Nat. : Liste rouge Nationale des mammifères terrestres (2-17)

Liste rouge Rég. : Liste rouge Régionale des mammifères terrestres (2-17)

DZ : Espèce déterminante de ZNIEFF

LC : Préoccupation mineur / NT : Quasi-menacée

c) Amphibiens et Reptiles

1 espèce d'Amphibien est recensée dans les bases de données. Il s'agit du Crapaud commun (*Bufo bufo*), espèce protégée mais commune en Ile-de-France. Aucune espèce de Reptile est listée dans la base données.

d) Insectes

Aucune espèce d'insecte n'est recensée dans les bases de données.

2) Base de données du CBNBP pour la flore

La base de données recense 226 espèces dont 2 espèces, vues après les années 2000, sont considérées comme patrimoniales. Il s'agit du Scirpe à inflorescence ovoïde (*Eleocharis ovata*), considérée comme en danger sur la liste rouge régionale et déterminante de ZNIEFF, et l'Orme lisse (*Ulmus laevis*), espèce classée comme vulnérable sur la liste rouge régionale et déterminante de ZNIEFF.

III – DESCRIPTION DES SECTEURS INVENTORIES

Dans le cadre de l'élaboration de l'atlas de la biodiversité, 8 secteurs ont été définis. Au sein de ces divers secteurs des inventaires concernant la flore, les habitats naturels et la faune ont été réalisés.

A – SECTEUR 1 - LE RUISSEAU BLANC



Photos 1 et 2 : Secteur du Ruisseau Blanc

Ce secteur englobe le cours d'eau qui représente par endroit la limite administrative de la commune. Ce cours d'eau traverse une partie de la zone urbanisée de la commune. C'est pourquoi, seules les parties considérées comme « naturelles » ont été prospectées. Les milieux connexes à ce cours d'eau sont une mégaphorbiaie, une prairie de fauche, une prairie hygrophile de hautes herbes et une chênaie-charmaie.

B – SECTEUR 2 - LA PRAIRIE DE LA TURAUDE

Ce secteur, localisé au Nord de la commune, se compose d'une prairie de fauche piquetée d'arbres accompagnée d'un fossé longé de Saule Blanc (*Salix alba*).



Photos 3 et 4 : Secteur de la prairie de la Turaude

C – SECTEUR 3 - LE BOIS DE LA TURAUDE

Ce boisement de feuillus est observé au Nord de la commune. Localisé sur une zone au relief relativement marqué, ce boisement est caractéristique d'une Chênaie atlantique mixte .



Photos 5 et 6 : secteur du Boisement de la Turaude

D – SECTEUR 4 - LA PRAIRIE DE L'ECOLE DES BERTELOTTES

Ce secteur concerne la zone prairiale localisée aux abords de la nouvelle école des Bertelottes. La végétation est issue d'un ensemencement réalisé après les travaux.



Photos 7 et 8 : le secteur de la prairie des Bertelottes

E – SECTEUR 5 - LA PROPRIETE SCHNEERSOHN

Localisé au Nord de la commune, ce secteur comprend un parc arboré au sein duquel est installé une ancienne habitation.



Photos 9 et 10 : Secteur de la propriété Schneersohn

F – SECTEUR 6 - LES BOIS DE MONSIEUR ET DE SAINT ELOI

Cette grande zone boisée, au relief très marqué par endroit, est présente à l'Ouest de la commune. Les boisements recensés sont caractéristiques d'une Chênaie-Charmaie ainsi que de boisements de Robiniers.



Photo 11 : Chênaie - Charmaie



Photo 12 : Boisement de Robiniers

G – SECTEUR 7 - L'INSTITUT DU SACRE CŒUR (ISC)

Ce secteur comprend les établissements éducatifs de l'Institut ainsi qu'un grand parc arboré dominé par un boisement de Châtaignier ainsi que par un plan d'eau et des prairies de fauche. Une partie de la zone boisée au Nord fait actuellement l'objet de travaux pour l'aménagement de nouveaux bâtiments.



Photo 13 : Boisement de Châtaigniers



Photo 14 : Plan d'eau

H – SECTEUR 8 - LE PARC DE BEAULIEU

Ce secteur englobe un parc urbain contenant une zone de pelouse ainsi qu'un bassin et un alignement d'arbres.



Photo 15 : Pelouse du Parc de Beaulieu



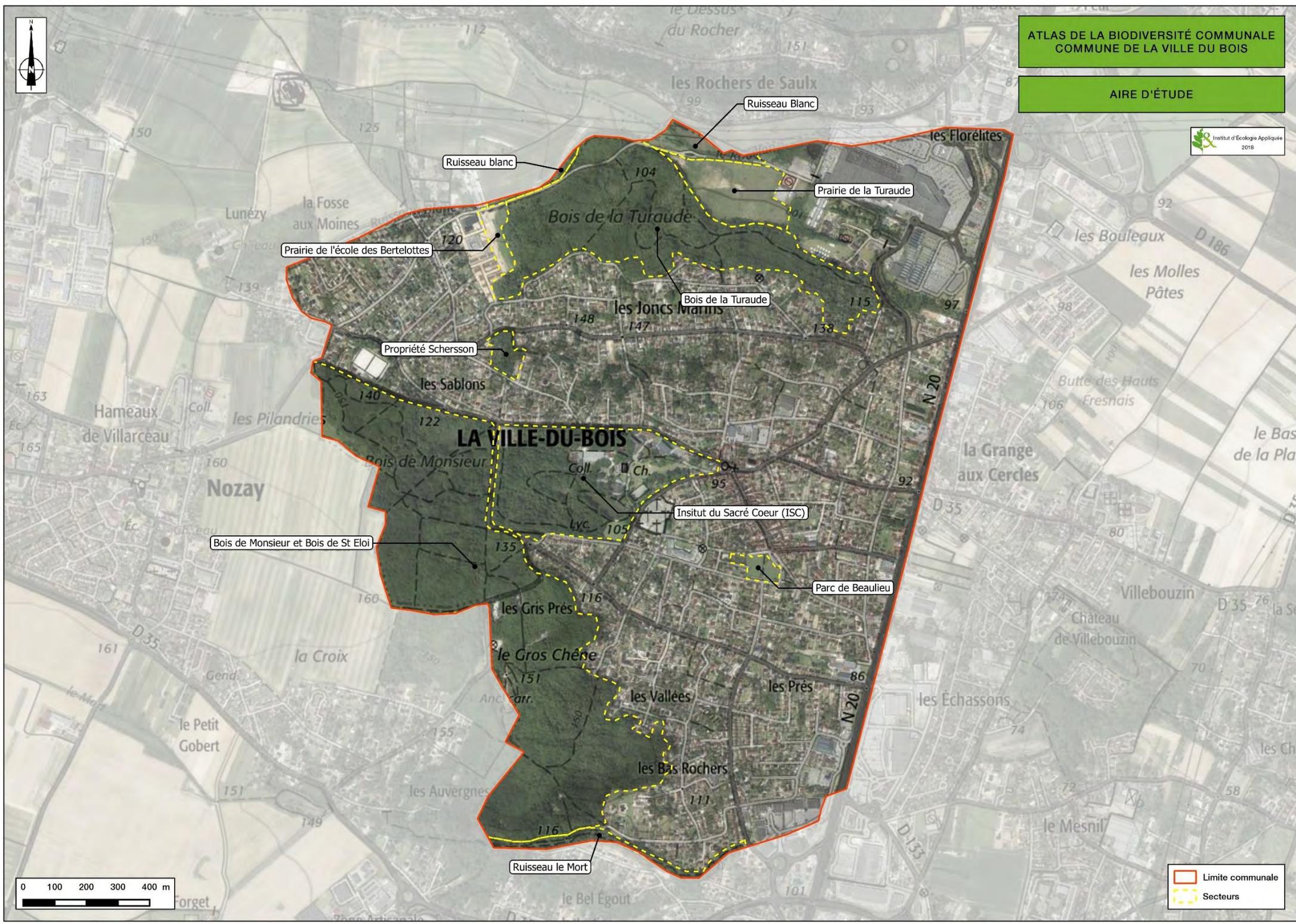
Photo 16 : Bassin du parc de Beaulieu

I – SECTEUR 9 - LE MORT RU

Au Sud de la commune, un second ruisseau est présent, il s'agit du Mort Ru longé de part et d'autre par des boisements de pentes et de Chênaie-Charmaie. Ce cours d'eau a été canalisé ce qui limite le développement de la végétation hygrophile.



Photos 17 et 18 : le secteur du Mort Ru



Ruisseau blanc

Prairie de l'école des Bertelottes

Ruisseau blanc

Ruisseau Blanc

Prairie de la Turaude

Bois de la Turaude

Bois de la Turaude

Propriété Schersson

les Sablons

LA VILLE-DU-BOIS

Bois de Monsieur

Bois de Monsieur et Bois de St Eloi

Insitut du Sacré Coeur (ISC)

Parc de Beaulieu

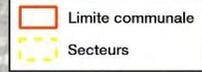
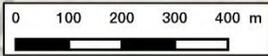
les Gris Prés

le Gros Chêne

les Vallées

les Bas Rochers

Ruisseau le Mort



IV - RESULTATS ET ENJEUX PAR GROUPE

A - FLORE ET HABITATS

Les inventaires botaniques ont été menés aux dates suivantes : le 17 mai et le 09 juillet 2018.

1) Méthodologie de hiérarchisation des enjeux flore et habitats

La définition des enjeux portant sur les espèces végétales de l'aire d'étude repose sur deux principes fondamentaux que sont :

- ❖ Le statut de protection de l'espèce défini par :
 - la protection régionale,
 - la protection nationale (annexes I et II),
- ❖ La patrimonialité de l'espèce définie selon :
 - le statut de rareté régionale d'après le catalogue de la flore régionale du CBNBP (avril 2016) et le statut de rareté départementale selon l'Atlas de la flore du Loiret du CBNBP (2007)
 - la liste des espèces déterminantes de ZNIEFF,
 - la Liste Rouge régionale.

Ces deux critères sont ensuite pondérés par l'état de conservation de l'espèce localement et dans l'aire d'étude. Celui-ci est défini notamment selon :

- l'effectif de la population de l'espèce présente sur le site,
- la capacité de l'espèce à se maintenir dans l'aire d'étude si les conditions actuelles sont maintenues,
- la répartition de l'espèce dans la zone considérée (communes limitrophes, département).

La définition des enjeux relatifs aux habitats naturels repose sur leur patrimonialité définie aux niveaux régional et européen. Elle prend en compte les référentiels suivants :

- la Liste des habitats déterminants de ZNIEFF,
- la Liste Rouge régionale des Habitats naturels,
- la Liste des habitats d'intérêt communautaire (inscrits à la directive "Habitats").

La patrimonialité est ensuite pondérée selon l'état de conservation de l'habitat considéré après analyse des critères suivants :

- la surface occupée par l'habitat considéré dans le site d'étude,
- le stade dynamique de la formation végétale considérée et sa capacité à se maintenir si les conditions actuelles sont maintenues,
- la fréquence de l'habitat dans la région (si l'information est disponible),
- la typicité de l'habitat,
- la richesse floristique de l'habitat.

2) Habitats recensés

Au total, une diversité de 14 habitats naturels a été recensée sur la commune de La Ville du Bois. Ces habitats sont présentés dans le tableau ci-dessous avec les correspondances des codes Corine biotopes et EUNIS.

Tableau 4 : Liste des habitats naturels recensés sur la commune de La Ville du Bois

Nom de l'habitat (Code Corine Biotopes : CB)	Code CB	Nom de l'habitat (EUNIS)	Code EUNIS	Correspondance avec la cartographie des habitats
Bois de Châtaigniers	41.9	Châtaigneraies à <i>Castanea sativa</i>	G1.7D	Boisement de Châtaigniers
Bordures de haies	84.2	Haies	FA	Haie
Chênaies - Charmaies	41.2	Boisements sur sols eutrophes et mésotrophes à <i>Quercus</i> , <i>Fraxinus</i> , et <i>Carpinus betulus</i>	G1.A1	Chênaie - Charmaie
Chênaies atlantiques mixtes à Jacinthes des bois	41.21	Chênaies atlantiques mixtes à <i>Hyacinthoides non-scripta</i>	G1.A1	Chênaies atlantiques mixtes
Communautés de à Reines des près et communautés associées	37.1	Prairies eutrophes et mésotrophes humides ou mouilleuses	E3.4	Mégaphorbiaie
Eaux douces stagnantes	22	Eaux dormantes de surface	C1	Bassin et plan d'eau
Forêts de ravin à Frêne et Sycomore	41.41	Forêts de ravin médio-européennes	G1.A41	Forêts de ravin à Frêne et Sycomore
Forêts galeries de Saules blancs	44.13	Saulaies à <i>Salix alba</i> médio-européennes	G1.111	Alignement de Saules blancs
Pelouses de parcs	85.12	Petits parcs et squares citadins	I2.23	Pelouses de parcs
Petits parcs et squares citadins	85.2	Petits parcs et squares citadins	I2.23	Petit parc arboré
Plantations de Robiniers	83.324	Plantations de <i>Robinia</i>	G1.C3	Boisement de Robiniers
Prairie sèche améliorée	81.1	Prairies améliorées sèches ou humides	E2.62	Prairie de préverdissement
Prairies de fauche de basse altitude	38.2	Prairies de fauche de basse et moyenne altitude	E2.2	Prairie de fauche Prairie de fauche piquetée d'arbustes
Saussaies marécageuses	44.92	Saussaies marécageuses et fourrés des bas-marais à <i>Salix</i>	F9.2	Saulaie

- a) Bois de Châtaigniers (code Corine biotopes : 41.9 ; code EUNIS : G1.7D)



Photo 19 : Boisement de Châtaigniers

Au sein du Parc de l'Institut du Sacré Cœur, une zone boisée dominée par des Châtaigniers est observée. Les principales essences végétales recensées dans ce milieu naturel sont :

- la Ronce des bois (*Rubus fruticosus*) ;
- le Bugle rampant (*Ajuga reptans*) ;
- Germandrée scorodoine (*Teucrium scorodonia*) ;
- le Houx (*Ilex aquifolium*) ;
- le Genêt à balais (*Cytisus scoparius*), etc.

Cet habitat représente un intérêt limité pour la flore mais reste intéressant pour la faune notamment les oiseaux.

b) Chênaie – Charmaie (code Corine biotopes : 41.2 ; code EUNIS : G1.A1)



Photo 20 : Chênaie - Charmaie

Le Bois de Monsieur et de Saint Eloi sont en grande partie associés à une Chênaie-Charmaie dominée comme son nom l'indique par le Chêne pédonculé (*Quercus robur*) et le Charme commun (*Carpinus betulus*) au niveau de la strate arborée.

La strate arbustive est souvent dense et très diversifiée avec par exemple la présence du Troène (*Ligustrum vulgare*), de l'Aubépine à un style (*Crataegus monogyna*), le Noisetier commun (*Corylus avellana*), l'Alisier torminal (*Sorbus torminalis*) et le Cornouiller sanguin (*Cornus sanguinea*). Enfin, contrairement à la strate arbustive, la strate herbacée s'exprime peu et le cortège végétal reste limité aux espèces communes suivantes :

- Le Lierre rampant (*Hedera helix*),
- Le Gouet d'Italie (*Arum italicum*),
- Le Benoite commune (*Geum urbanum*),
- Le Géranium herbe à Robert (*Geranium robertianum*),
- La Stellaire holostée (*Stellaria holostea*),
- Le Cerfeuil sauvage (*Anthriscus sylvestris*),
- La Petite Pervenche (*Vinca minor*),
- La Jacinthe des bois (*Hyacinthoides non-scripta*),
- La Primevère officinal (*Primula veris*).

Cet habitat naturel présente un intérêt pour la flore et la faune, notamment les oiseaux.

c) Chênaie atlantique mixte (code Corine biotopes : 41.21 ; code EUNIS : G1.A1)



Photo 21 : Chênaie atlantique mixte

Ce boisement diffère du boisement précédemment décrit par sa strate arborée dominée par le Chêne pédonculé (*Quercus robur*) et le Frêne commun (*Fraxinus excelsior*). De plus, la strate herbacée est principalement composée de la Jacinthe des bois (*Hyacinthoides non-scripta*) ainsi que de la Petite Pervenche (*Vinca minor*) et de l'Anémone des bois (*Anemone nemorosa*), etc.

Ce boisement comme le précédent est intéressant pour la flore et surtout pour l'avifaune.

d) Mégaphorbiaie (code Corine biotopes : 37.1 ; code EUNIS : E3.4)



Photo 22 : Mégaphorbiaie

Le long du Ruisseau Blanc, des zones de mégaphorbiaies dégradées sont présentes. Elles sont en cours de fermeture par la Ronces commune (*Rubus fruticosus*). Quelques espèces caractéristiques de ce milieu sont encore présentes :

- Le Jonc épars (*Juncus effusus*),
- Le Cirse des marais (*Cirsium palustre*),
- Le Cabaret des oiseaux (*Dipsacus fullonum*),
- Les Liserons des haies (*Convolvulus sepium*,

- L'Eupatoire à feuille de chanvre (*Eupatoire chanvrine*), etc.

Cet habitat est très dégradé ce qui limite son intérêt pour la faune et la flore.

e) Bassin et plan d'eau (code Corine biotopes : 22 ; code EUNIS : C1)



Photo 23 : Plan d'eau du parc de l'ISC



Photo 24 : Bassin du Parc de Beaulieu

Deux plans d'eau de taille importante sont présents sur la commune. Le premier, localisé dans le parc de l'ISC, est considéré comme préservé et naturel avec des berges enherbées. Le second, situé dans le parc de Beaulieu, ne présente aucune végétation caractéristique des milieux humides en raison de berges imperméabilisées.

Les berges du plan d'eau ainsi que la partie centrale (en assec lors de la prospection) sont occupées par des végétations de ceinture des eaux, avec en mélange des espaces de cariçaie, de roselière à Baldingère et des espèces des mégaphorbiaies. On y trouve ainsi l'iris faux-acore (*Iris pseudacorus*), la Laïche des rives (*Carex riparia*), la Baldingère (*Phalaris arundinacea*), la Douce-amère (*Solanum dulcamara*), le Scirpe des étangs (*Schoenoplectus lacustris*), le Rubanier dressé (*Sparganium erectum*), etc.

Quelques plantes aquatiques parcourent également les parties les plus proches des berges avec la petite Lentille d'eau (*Lemna minor*) ou la Renouée amphibie (*Persicaria amphibia*).

Ces végétations présentent un intérêt pour la flore et la faune notamment les odonates ainsi que les amphibiens.

f) Forêt de ravins à Frêne et Sycomore (code Corine biotopes : 41.41 ; code EUNIS : G1.A41)

Cette forêt de ravins est localisée le long du Mort Ru sur un espace très restreint et très pentu. S'agissant de la strate arborée, le cortège végétal de cet habitat naturel est composé du Frêne commun (*Fraxinus excelsior*), de l'Erable sycomore (*Acer pseudoplatanus*) et du Tilleul à grandes feuilles (*Tilia platyphyllos*).

De plus, une diversité d'espèces de fougères est également présente au niveau de la strate herbacée avec notamment la Scolopendre (*Asplenium scolopendrium*), Dryoptéris de Chartreuse (*Dryopteris carthusiana*), le Polystic dilaté (*Dryopteris dilatata*) ou encore le Polystic à soies (*Polystichum setiferum*) qui se trouve en grand nombre formant une belle station sous la forêt de pentes. Cette dernière espèce est déterminante de ZNIEFF et est considérée comme assez rare sur la liste régionale.



Photo 25 : Polystic à soies

Enfin, le long du Mort Ru, un peuplement de Renouée du Japon (*Reynoutria japonica*), espèce considérée comme exotique envahissante, est également observée.

Cet habitat naturel est d'intérêt communautaire et déterminant en Ile-de-France. Il représente donc un intérêt pour la flore mais également pour la faune. Toutefois, son état de conservation et la présence d'une espèce exotique envahissante doivent être surveillés pour conserver cet intérêt.

g) Alignement de Saules blancs (code Corine biotopes : 44.13 ; code EUNIS : G1.111)



Photo 26 : Alignement de Saules blancs sur le secteur de la prairie de la Turaude

Le long d'un fossé en contrebas de la prairie de la Turaude, un alignement de Saule blanc (*Salix alba*) est présent. Les individus composant cet alignement sont matures et en bonne santé. La végétation présente dans le fossé est composée d'espèces communes mais caractéristique des milieux humides comme la Scrofulaire noueuse (*Scrophularia nodosa*), la Lysimaque commune (*Lysimachia vulgaris*) ou encore la Renouée persicaire (*Persicaria maculosa*).

Une bande dominée par le Joncs épars (*Juncus effusus*), le Jonc des crapauds (*Juncus bufonius*) ou encore la Renoncule âcre (*Ranunculus acris*) est observée dans la prairie. Des zones en eaux sont également recouverte de petite Lentille d'eau (*Lemna minor*).

Cet habitat représente un intérêt pour les insectes et la flore. Il pourrait également être favorable à la présence d'Amphibiens s'il faisait l'objet d'une meilleure gestion.

h) Parc arboré et pelouse de parc (code Corine biotopes : 85.2 et 85.12 ; code EUNIS : I2.23)

Le parc de Beaulieu ainsi que le parc de l'ISC sont des secteurs avec des zones bien entretenues pour l'accueil du public. Ces espaces sont souvent occupés par des arbres de tailles et d'âges importants ainsi que de zones de pelouses. Les zones boisées sont composées de Chêne pédonculé (*Quercus robur*), d'Erable plane (*Acer platanoides*), de Bouleau verruqueux (*Betula pendula*), de Peuplier tremble (*Populus tremula*), etc. Quelques essences de conifères sont également présentes comme le Mélèze (*Larix decidua*), le Pins sylvestre (*Pinus sylvestris*) et le Séquoia géant (*Sequoiadendron giganteum*).

Les zones ouvertes et entretenus sont souvent dominées par des graminées telles que le Plantain lancéolé (*Plantago lanceolata*), le grand Plantain (*Plantago major*), le Pâturin des près (*Poa pratensis*), le Vulpin des près (*Alopecurus pratensis*), le Plantain intermédiaire (*Plantago media*), le Pâturin annuel (*Poa annua*), etc. Quelques espèces communes sont également observées comme :

- Brunelle commune (*Prunella vulgaris*),
- Pâquerette (*Bellis perennis*),
- Achillée millefeuille (*Achillea millefolium*),
- Porcelle enracinée (*Hypochaeris radicata*),

- Trèfle rampant (*Trifolium repens*),
- Trèfle des prés (*Trifolium pratense*),
- Lotier corniculé (*Lotus corniculatus*), etc.

Cet habitat, considéré comme semi-naturel en raison de son anthropisation, est entretenu de manière trop régulière pour laisser la végétation naturelle s'exprimer. Ainsi, il ne représente pas d'intérêt pour la flore. Toutefois, quelques espèces faunistiques non exigeantes sont observées.

i) **Boisements de Robiniers (code Corine biotopes : 83.324 ; code EUNIS : G1.C3)**

Des boisements de Robiniers présentant une végétation nitrophile sont observés dans certains secteurs du Bois Monsieur et du Bois de Saint-Eloi, au niveau des zones très pentues. Le cortège végétal est pauvre et sans intérêt avec notamment la présence du Robinier faux-acacia (*Robinia pseudoacacia*) en abondance au niveau de la strate arborée et de l'Ortie dioïque (*Urtica dioica*), de la Ronce commune (*Rubus fruticosus*), de la grande Chélidoine (*Chelidonium majus*), de la Bryone dioïque (*Bryonia dioica*) au sein de la strate arbustive.

Cet habitat ne représente pas d'intérêt écologique.

j) **Prairie de préverdissement (code Corine biotopes : 81.1 ; code EUNIS : E2.62)**



Photo 27 : Prairie de préverdissement

Cette prairie a été ensemencée à la suite des travaux concernant l'école des Bertelottes située à proximité immédiate. Cette pratique a limité la diversité végétale observée et seules des espèces communes ont été recensées :

- Le Trèfle des prés (*Trifolium pratense*),
- Le Trèfle rampant (*Trifolium repens*),
- Le Fromental (*Arrhenatherum elatius*),
- L'Oseille commune (*Rumex acetosa*),
- Le Pâturin annuel (*Poa annua*),
- Le Géranium à feuilles découpé (*Geranium dissectum*),
- La Renoncule âcre (*Ranunculus acris*),
- La Luzerne cultivée (*Medicago sativa*).

k) Prairie de fauche (code Corine biotopes : 38.2 ; code EUNIS : E2.2)



Photo 28 : Prairie de fauche

La prairie de fauche est dominée par les graminées. Ces derniers sont souvent densément présents ce qui limite le développement d'autres espèces et la diversification du cortège végétal. Au sein des prairies de fauche les plus intéressantes, une quarantaine d'espèces différentes sont observées dont les plus caractéristiques sont listées ci-dessous :

- Campanule raiponce (*Campanula rapunculus*) ;
- Carotte sauvage (*Daucus carota*) ;
- Marguerite (*Leucanthemum vulgare*) ;
- Salsifis des prés (*Tragopogon pratensis*) ;
- Millepertuis perforé (*Hypericum perforatum*) ;
- Oseille commune (*Rumex acetosa*) ;
- Centaurée jacée (*Centaurea jacea*) ;
- Gesse hérissée (*Lathyrus hirsutus*), etc.

La prairie de la Turaude est piquetée d'arbustes de diverses essences telles que le Cerisier (*Prunus avium*), le Saule marsault (*Salix caprea*), le Frêne commun (*Fraxinus excelsior*), le Noisetier commun (*Corylus avellana*) ou encore le Robinier faux-acacia (*Robinia pseudoacacia*).

Un Buddleia de David (*Buddleja davidii*), espèce exotique envahissante, fait également parti des essences végétales présentes dans la prairie de fauche.



Les prairies de fauche sont souvent des prairies pâturées abandonnées qui sont régulièrement fauchées. Pour certaines, les moins intéressantes d'un point de vue écologique ; les graminées dominent l'ensemble de la parcelle. Les prairies au un cortège végétal diversifié sont celles qui présentent un intérêt pour la flore et la faune. Les zones 1, 2, 3, 4, 5 et 6 sont concernés par la présence de prairies de fauche.

I) Saulaie (code Corine biotopes : 44.92 ; code EUNIS : F9.2)



Photo 29 : Saulaie

La saulaie, de taille relativement restreinte, est localisée le long du Ruisseau Blanc. Cet habitat est dominé par le Saule marsault (*Salix caprea*). La végétation herbacée est peu développée et est composée d'espèces communes telles que le Lycoperon d'Europe (*Lycopus europaeus*), l'Ortie dioïque (*Urtica dioica*) ou encore le Rorripe amphibie (*Rorripa amphibia*).

Les Saulaies sont intéressantes lorsqu'elles ne sont pas trop denses. Ainsi, elles permettent le développement d'une faune et d'une flore plus diversifiées.

3) Flore

Suite aux prospections sur le terrain, la diversité botanique de la commune est de 245 espèces, ce qui représente une diversité floristique moyenne à l'échelle communale. Au sein de ce relevé, aucune espèce protégée n'a été recensée. Toutefois, des espèces patrimoniales ont été observées sur le territoire. Elles sont listées dans le tableau ci-dessous.

Tableau 5 : Espèces végétales d'intérêt identifiées

Nom commun	Non scientifique	Rareté rég.	LR rég. IDF	Det ZNIEFF IDF
Fraisier vert	<i>Fragaria viridis</i>	RR	LC	DZ
Lotier à gousse carrée	<i>Lotus maritimus</i>	R	LC	DZ
Polystic à soies	<i>Polystichum setiferum</i>	AR	LC	DZ

Rareté : RR : très rare, R : rare, AR : assez rare

LR : liste rouge régionale (2-16) : LC : préoccupation mineure, EN : en danger

DZ : Déterminante de ZNIEFF



Photo 30 : Fraisier vert, in situ



Photo 31 : Polystic à soies, in situ

4) Enjeu pour la flore et les habitats

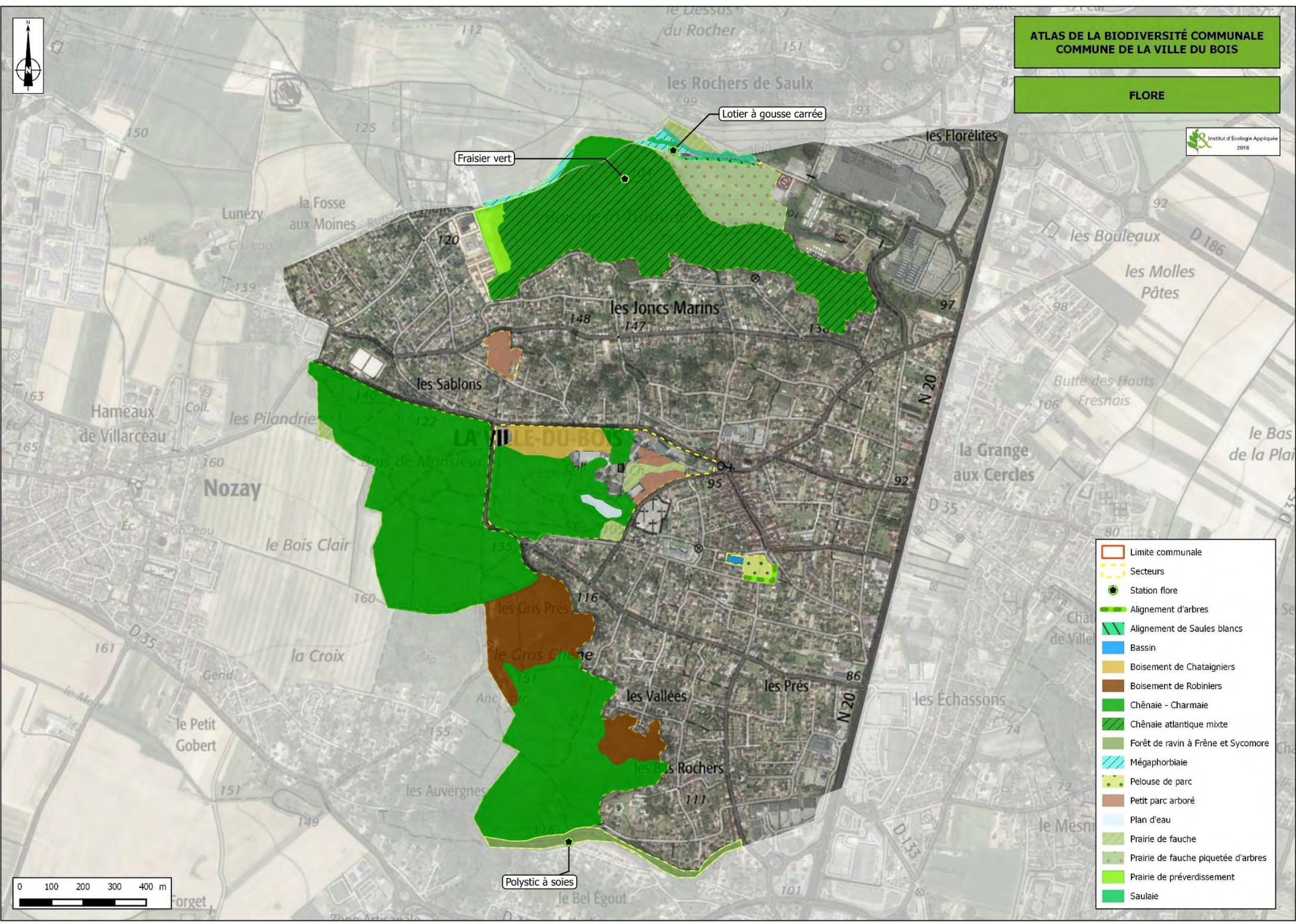
La conservation des stations des espèces patrimoniales est primordiale. De plus, la Forêt de pentes, le long du Mort Ru, considérée comme d'intérêt communautaire et déterminante en région Ile-de-France, doit être préservée dans un bon état de conservation.



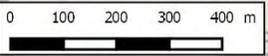
ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE COMMUNE DE LA VILLE DU BOIS

FLORE

Institut d'Ecologie Appliquée
2018



- Limite communale
- Secteurs
- Station flore
- Alignement d'arbres
- Alignement de Saules blancs
- Bassin
- Boisement de Chataigniers
- Boisement de Robiniers
- Chênaie - Charmaie
- Chênaie atlantique mixte
- Forêt de ravin à Frêne et Sycomore
- Mégaphorbiaie
- Pelouse de parc
- Petit parc arboré
- Plan d'eau
- Prairie de fauche
- Prairie de fauche piquetée d'arbres
- Prairie de préverdissement
- Saulaie



B - FAUNE

Les inventaires faunistiques ont été menés au cours de 5 visites sur la commune. Les passages par groupe sont précisés dans le tableau ci-dessous :

Tableau 6 : Dates et conditions météorologiques des visites de terrain

Date	Météorologie	Nature des investigations	
		Principales	Secondaires
22-févr-18	Ensoleillé. Vent moyen. Froid (0°C)	Avifaune	Mammifères
14-mars-18	Ensoleillé. Vent faible. Doux (14°C)	Amphibiens Avifaune	Mammifères
07-mai-18	Ensoleillé. Vent faible. Doux (18°C)	Avifaune Insectes	Mammifères Reptiles
17-mai-18	Ensoleillé. Vent faible. Doux (15°C)	Insectes Avifaune	Mammifères Reptiles
09-juil-18	Ensoleillé. Vent faible. Chaud (26°C)	Insectes	Mammifères Reptiles
17 juil-18	Ciel dégagé Vent faible Chaud (22°C)	Chiroptères	—

1) Méthodologie de hiérarchisation des enjeux faune

La définition des enjeux portant sur les espèces animales de l'aire d'étude présentes en région Ile-de-France repose sur deux principes fondamentaux que sont :

❖ **Le statut de protection de l'espèce défini par :**

- la protection européenne (annexes II et IV de Directive Habitats et annexe I de la Directive Oiseaux),
- la protection nationale (arrêtés dressant la liste des espèces protégées en France métropolitaine par groupes taxonomiques).

❖ **La patrimonialité de l'espèce définie selon :**

- la Liste Rouge Européenne, Nationale et Régionale (évaluation en six paliers d'ordre croissant : "préoccupation mineure", "quasi-menacé", "vulnérable", "en danger", "en danger critique", "éteinte"),
- la liste des espèces déterminantes de ZNIEFF pour la région Ile-de-France.

Ces deux critères sont ensuite pondérés par les effectifs, l'activité, la sensibilité et l'adaptation de l'espèce localement et dans l'aire d'étude. Ceux-ci sont définis notamment selon :

- le type d'activité que l'espèce exerce dans l'aire d'étude (reproduction et/ou alimentation, migration active, halte migratoire ou hivernale ou simple passage),
- la distance de la zone de reproduction, de halte migratoire, d'hivernage par rapport au projet,
- le niveau de sensibilité intrinsèque de l'espèce au regard des activités humaines, du dérangement ou de l'altération de son habitat,
- le niveau d'adaptation de l'espèce (capacité de l'espèce à se maintenir ou à profiter des futurs aménagements).

On qualifiera d'espèce patrimoniale toute espèce protégée par une des deux directives européennes citées précédemment et/ou figurant sur une des listes rouges au niveau minimum de "quasi-menacé" et/ou figurant sur la liste des espèces déterminantes ZNIEFF. La protection nationale est également prise en compte. Cependant, pour certains groupes comme les oiseaux ou les reptiles, de nombreuses espèces protégées sont très communes. Dans ce cas, la protection n'implique pas obligatoirement des enjeux.

2) Méthode d'étude

a) Amphibiens

Les principales informations de terrain ont été recueillies pendant la période de reproduction, sur les cinq points d'eau potentiellement utilisés par les amphibiens puis sur leurs abords pour caractériser les voies de déplacement et les potentialités d'accueil pour la phase terrestre (cf. carte ci-dessous).

Les méthodes d'inventaires sont donc les suivantes :

- Lors de la reproduction : analyse diurne des points d'eau permettant la reproduction et milieux aux abords pour caractériser les potentialités d'accueil en fonction des capacités de dispersion des différentes espèces, puis écoutes et observations nocturnes à l'aide d'une lampe-torche pour dresser la liste des espèces et obtenir une estimation des densités de population.
- Lors des migrations : par temps humide, prospections diurnes et nocturnes pour identifier les corridors empruntés par les différentes espèces. Ces prospections interviendront après les précédentes, tout en ayant pris soin d'effectuer une analyse du contexte écologique local par photo-interprétation et analyse de l'occupation du sol.

b) Reptiles

La recherche des reptiles est faite par temps sec de préférence, en prospectant les milieux les plus favorables (lisières, pied de haie, talus, pierriers, fossés), de préférence en début de matinée, durant la période de thermorégulation précédant la reprise d'une pleine activité. On parle en fait d'héliothermie qui consiste en une exposition directe au soleil permettant aux animaux d'atteindre une température corporelle optimale. La majorité des serpents et lézards de France initient leur journée par une période de régulation de durée variable.

D'autres espèces (Orvet fragile et certaines Couleuvres) privilégient une exposition indirecte au contact de bons conducteurs thermiques, tout en restant cachées de la vue d'éventuels prédateurs. Elles ont été recherchées en soulevant les abris naturels (dalles pierreuses, bois morts) ou artificiels (bâches, planches, pneus, tôles).

Les observations ont été réalisées lors des inventaires de terrain effectués pour d'autres groupes faunistiques.

c) Insectes

❖ Les Odonates

Les Odonates, liés au milieu aquatique, peuvent être dépendants du site pour leur reproduction.

Les espèces qui ont été recherchées sont celles qui utilisent la commune comme biotope terrestre et aquatique. Les prospections ont été ciblées sur les périodes d'émergence des adultes, soit entre mai et juillet. Elles ont été menées à vue pour les espèces les plus facilement identifiables ou après capture au filet à papillons, pour les autres espèces. Les individus ont été identifiés et relâchés au plus vite sur le lieu de prospection (méthode non destructrice).

❖ Les Rhopalocères

Les Rhopalocères ont été recherchés préférentiellement dans les prairies et friches et en lisière des boisements. La technique d'étude consiste à réaliser des parcours dans les milieux favorables et déterminer les espèces à vue ou à l'aide de jumelles. Pour certains genres plus difficilement

déterminables, des captures au filet à papillon ont été pratiquées. Les espèces capturées ont été identifiées sur place et immédiatement relâchées.



❖ Les Orthoptères

Concernant les Orthoptères, les relevés d'espèces sur le terrain ont été réalisés par observations visuelles, captures, déterminations à partir des clés, mais nombreuses sont les espèces dont la détermination sera réalisée sur la base des stridulations. Les espèces patrimoniales contactées sur chaque commune ont été localisées.

❖ les Coléoptères saproxyliques

Les recherches ont ciblé les principaux taxons de Coléoptères saproxyliques et notamment les espèces protégées et d'intérêt européen (Lucane cerf-volant, Grand Capricorne, etc.).

Les prospections se sont déroulées à vue et par la recherche d'indices de présence (reste d'individus imagos, trous d'émergences, crottes caractéristiques sur le terreau de bois décomposé, etc.) dans les micro-habitats favorables.

d) Oiseaux

La couverture d'un cycle biologique annuel complet nécessite la prise en compte de ces espèces lors de quatre périodes distinctes : les migrations pré- et postnuptiales, l'hivernage (stationnement et erratisme) et la reproduction.

❖ Prospections liées à l'avifaune nicheuse

Pour l'avifaune en période de reproduction, une méthode par parcours-échantillons (recherches à vue et écoutes) et points d'arrêt (de type IPA) a été employée afin d'adapter l'effort de prospection à la diversité des habitats.

Les IPA ont été adaptés de la méthodologie développée par Blondel, Ferry et Frochot en 1970. Elle consiste en la réalisation de points d'écoute en poste fixe, d'une durée unitaire de quinze minutes pendant lesquelles l'observateur note toutes les espèces entendues ou vues dans un rayon de 150 m. Dans ce cas, les relevés fournissent des indications qualitatives et quantitatives exhaustives. Dans le détail, les IPA doivent être réalisés à l'intérieur d'un milieu homogène (bois, ensemble de prairies, parcelles cultivées, etc.) et durant les trois premières heures de la journée, période où les oiseaux sont les plus actifs.

Par ailleurs, des observations en poste fixe (recherche à vue), d'une durée unitaire voisine de 30 minutes, ont été réalisées. Les informations collectées permettront de décrire le fonctionnement écologique des sites, les territoires de chasse, la recherche plus spécifique d'espèces patrimoniales, etc.

L'utilisation simultanée des deux méthodes permet de :

- fournir une liste, proche de l'exhaustivité, des espèces fréquentant l'aire d'étude biologique, avec une bonne estimation des densités spécifiques,
- dresser un état initial quantifié selon une méthode reproductible (IPA),

- caractériser les niveaux d'activité et les fonctions associées des différents milieux à l'intérieur de l'aire d'étude.

e) Mammifères terrestres (hors chiroptères)

L'étude des grands et moyens mammifères a été effectuée par une recherche systématique d'indices de présence : fèces, reliefs de repas, empreintes, terriers, frottis, coulées et tout autre type de marquage physique ou olfactif. Dans un même temps, quelques observations directes des espèces les moins discrètes ont été notées.

f) Chiroptères

L'étude de ce groupe passe par la mise en place de prospections en journée et d'écoutes nocturnes.

❖ Passage de jour

L'étude de terrain en journée a pour objectif une recherche et une identification des gîtes pouvant abriter des individus ou des colonies de Chauves-souris.

On procède à l'étude des linéaires d'arbres et des éléments bâtis dans l'environnement de la commune. Il s'agit de la recherche de sites pouvant abriter des colonies. On localise ainsi les habitats potentiels : cavités, arbres creux, bâti et, le cas échéant, les espèces les occupant, ainsi que leur activité effectuée.

Afin de s'assurer de la présence d'individus dans les cavités, une caméra endoscopique est utilisée. Les cavités sont explorées, si accessibles, qu'il s'agisse de cavités d'arbres, de ponts, de failles en cavités souterraines ou de bâtiments.



Photo 32 : Visite d'une cavité et endoscope V-SCOPE utilisé par l'IEA

❖ Passage estival nocturne

Pour les **investigations nocturnes**, la méthode d'étude retenue s'est basée sur des investigations de terrain durant la période d'activité estivale des Chauves-souris (gestation, mise-bas, allaitement et émancipation des jeunes de l'année).

Les inventaires sont réalisés dans l'aire d'étude pour mettre en évidence les axes privilégiés pour les déplacements, s'ils existent.

Ces écoutes nocturnes sont effectuées par points d'écoute en poste fixe et transects piétons.

Les matériels utilisés pour ces opérations sont des détecteurs Petterson Electronics (D24-X, D100 et D500X) couplés à des enregistreurs numériques (ZOOM et EDIROL R009 et R005). Lors de ces écoutes, comme durant celles dont le protocole est détaillé plus loin, tous les cris ultrasonores entendus sont enregistrés.

Les signaux captés ont été enregistrés numériquement, permettant une interprétation ultérieure à l'aide des logiciels dédiés BatSound 4 pro de PetterssonElectronics et SonoChiro.



Photo 33 : Détecteurs-amplificateurs d'ultrasons et enregistreurs numériques utilisés lors de l'étude

3) Résultats

a) Amphibiens

Au total, 4 espèces d'Amphibiens ont été recensées sur le territoire communal ce qui révèle une diversité moyenne pour ce groupe. L'ensemble des espèces d'Amphibiens sont protégées sur le territoire national. Toutefois, au regard des statuts de conservation des espèces recensées, elles sont toutes communes et représentent un enjeu faible

Tableau 7 : Liste des espèces d'Amphibien recensées sur la commune

Nom commun	Nom scientifique	Natura 2000	Pro Nat	LRN	Pro R idf	Enjeu	Secteur			
							1	6	7	8
Crapaud commun	<i>Bufo bufo</i>	*	Art. 3	LC		Faible		X	X	X
Grenouille agile	<i>Rana dalmatina</i>	DH An. IV	Art. 2	LC		Faible			X	
Grenouille commune	<i>Pelophylax kl. esculentus</i>	*	Art. 5	NT		Faible	X		X	
Grenouille rieuse	<i>Pelophylax ridibundus</i>	*	Art. 3	LC		Faible	X		X	

DH An.IV : espèce inscrite à l'annexe IV de la directive européenne modifiée n° 92/43/CEE dite "Directive Habitats".

PN : liste des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire national - Arrêté de 19 novembre 2007

Art. 2 : article 2 protection de l'espèce et de l'habitat / Art 3 protection uniquement des individus / Art. 5 : article 5 interdiction de mutilation, de commercialisation.

LRN : liste rouge nationale (2-15) ; LC : espèce non menacée, NT : espèce quasi-menacée

Le **Crapaud commun** est une espèce protégée en France métropolitaine. Il est assez commun dans les espaces boisés ou pré-forestiers d'Île-de-France et ne présente à ce titre pas de caractère de menace particulier. Des têtards ont été recensés lors de nos prospections dans le grand étang du Parc de l'ISC ainsi que dans le bassin du Parc de Beaulieu et dans les zones de dépression en eau des Bois de Monsieur et de Saint Eloi. La population locale doit probablement effectuer son cycle de vie autour des points d'eau où les milieux boisés sont propices à l'établissement en phase terrestre de l'espèce.

La **Grenouille agile**, dont l'espèce et l'habitat sont protégés en France, a uniquement été observée dans le Parc de l'ISC au niveau du petit plan d'eau. La reproduction de cette espèce est avérée avec l'observation d'une dizaine de juvéniles, le 16 mai 2017. La population locale effectue probablement son cycle de vie dans ce plan d'eau et la forêt de feuillus de l'aire d'étude.



Photo 34 : Grenouille agile (IEA)

La **Grenouille commune**, espèce non protégée (seules les interdictions de mutilation et de commercialisation sont retenues pour cette espèce), a été localisée au niveau du Ruisseau Blanc ainsi que dans le Parc de l'ISC. La reproduction de cette espèce est avérée dans ces deux secteurs avec l'observation de juvéniles.

La **Grenouille rieuse** est une espèce dont les individus sont protégés en France. Cette espèce est moins commune que la Grenouille commune mais peut facilement s'hybrider avec celle-ci. Des individus ont été observés dans le Ruisseau Blanc et au sein des plans d'eau inclus dans Parc de l'ISC. La reproduction de cette espèce est avérée dans ces deux secteurs.

b) Reptiles

Seul le Lézard des murailles (*Podacris muralis*) a été observé au niveau du Ruisseau blanc. Cette espèce est intégralement protégée (individus et habitats) en France métropolitaine. Toutefois, elle est très commune et est probablement présente sur l'ensemble du territoire communal.



Photo 35: Lézard des murailles (IEA in situ)

c) Insectes

Lépidoptères rhopalocères (papillons de jour) :

L'inventaire entomologique a permis de déterminer la présence de 26 espèces de rhopalocères communes pour la plupart mais caractéristiques de certains milieux tels que les prairies et les lisières et clairières des boisements. Deux espèces protégées en Ile-de-France ont été inventoriées. Toutefois, 5 espèces sont considérées comme patrimoniales. Les secteurs possédant une bonne diversité sont les Ruisseau Blanc (9 espèces), la Prairie de la Turaude (9 espèces), les Bois de Monsieur et de Saint-Eloi (19 espèces) et le Mort ru (8 espèces). L'ensemble des informations concernant ces insectes sont présentées ci-dessous.

Tableau 8 : Lépidoptères identifiés sur la commune

Nom commun	Nom scientifique	LRN	ProR idf	LRR Idf	DZ Idf	StR idf	Enjeu	Secteurs									
								1	2	3	4	6	7	8	9		
Amaryllis	<i>Pyronia tithonus</i>	LC	*	LC	*	C			X				X				
Aurore	<i>Anthocharis cardamines</i>	LC	*	LC	*	C			X								
Azuré de la Bugrane	<i>Polyommatus icarus</i>	LC	*	LC	*	C						X	X			X	
Azuré des Nerpruns	<i>Celastrina argiolus</i>	LC	*	LC	*	C			X	X	X	X	X				X
Carte géographique	<i>Araschnia levana</i>	LC	*	LC	*	AC		X					X				
Citron	<i>Gonepteryx rhamni</i>	LC	*	LC	*	C							X				
Collier-de-coraïl	<i>Aricia agestis</i>	LC	*	LC	*	AC		X	X			X	X			X	
Demi-Deuil	<i>Melanargia galathea</i>	LC	*	LC	DZ	C	Faible	X	X								
Fadet commun	<i>Coenonympha pamphilus</i>	LC	*	LC	*	C			X								
Flambé	<i>Iphiclides podalirius</i>	LC	Art. 1	NT	DZ	AC	Modéré		X							X	
Hespérie de l'Alcée	<i>Carcharodus alceae</i>	LC	*	LC	DZ	PC	Faible	X									
Hespérie du Chiendent	<i>Thymelicus acteon</i>	LC	*	VU	*	AR	Modéré	X									
Machaon	<i>Papilio machaon</i>	LC	*	LC	*	C							X				
Myrtil	<i>Maniola jurtina</i>	LC	*	LC	*	CC		X	X				X			X	
Némusien	<i>Lasiommata maera</i>	LC	*	LC	*	AR							X				
Paon-du-jour	<i>Aglais io</i>	LC	*	LC	*	CC		X	X	X	X	X	X	X			X
Petit Sylvain	<i>Limenitis camilla</i>	LC	*	LC	*	AC							X				
Piérïde de la Rave	<i>Pieris rapae</i>	LC	*	LC	*	C						X	X				
Piérïde du Chou	<i>Pieris brassicae</i>	LC	*	LC	*	C		X	X								
Piérïde du Navet	<i>Pieris napi</i>	LC	*	LC	*	C		X					X	X			X
Robert-le-diable	<i>Polygonia c-album</i>	LC	*	LC	*	CC							X				X
Tabac d'Espagne	<i>Argynnis paphia</i>	LC	*	LC	*	C							X				X
Thécla de l'Orme	<i>Satyrïum w-album</i>	LC	Art. 1	LC	DZ	R	Modéré						X				
Thécla du Chêne	<i>Quercusia quercus</i>	LC	*	LC	*	PC							X				X
Tircis	<i>Pararge aegeria</i>	LC	*	LC	*	CC				X	X	X	X				X
Vulcain	<i>Vanessa atalanta</i>	LC	*	LC	*	CC							X				X

Espèces en gras : espèces patrimoniales

LC : espèce "non menacée" / NT : espèce "quasi-menacée" / VU : espèce "Vulnérable" inscrite sur la liste rouge nationale (LRN) et/ou régionale (LRR)

DZ : espèce déterminante de ZNIEFF en région Ile-de-France

StR Idf : Statut régional de l'espèce : CC : espèce très commune / C : espèce commune / AC : espèce assez commune / PC : espèce peu commune / AR : espèce assez rare / R : espèce rare

Sur les 5 espèces patrimoniales relevées, 4 d'entre elles sont déterminantes de ZNIEFF pour la région Ile-de-France et 1 est considérée comme vulnérable à l'échelle régionale. Il s'agit des espèces suivantes :

- **Le Demi-Deuil (*Melanargia galathea*)**, espèce déterminante de ZNIEFF, a été observée le long du Ruisseau Blanc ainsi que dans la prairie de la Turaude. Plusieurs individus ont été observés en alimentation au niveau de la strate herbacée. Les plantes nourricières de la chenille étant des Poacées, il est très probable que cette espèce se reproduise sur ces secteurs. Toutefois, cette espèce est commune en région Ile-de-France. L'enjeu pour cette espèce est donc faible.
- **Le Flambé (*Iphiclides podalirius*)** est une espèce protégée en Ile de France, déterminante de ZNIEFF et considérée comme "quasi-menacée" sur la liste régionale. Plusieurs individus ont été aperçus au sein de la prairie de la Turaude ainsi que dans le Parc de Beaulieu. Ce grand papillon peu commun apprécie les milieux chauds et ensoleillés. Sa plante hôte, le Prunellier, est présente à proximité de la prairie de la Turaude où il est possible qu'il s'y reproduise car l'adulte est très mobile.



Photo 36 : Le Flambé, in situ (IEA)

- **L'Hespérie de l'Alcée** (*Carcharodus alceae*), espèce déterminante de ZNIEFF, a été observée au repos le long du Ruisseau Blanc. Cette espèce affectionne les pelouses sèches, les pâtures extensives, ainsi que les jachères. Toutefois, il est peu probable qu'elle se reproduise sur ce secteur car la plante hôte de cette espèce à savoir les Mauves n'a pas été observé à proximité.



Photo 37 : l'Hespérie de l'Alcée, in situ (IEA)

- **L'Hespérie du Chiendent** (*Thymelicus acteon*) est une espèce considérée comme vulnérable en Ile-de-France. Elle a été observée le long du Ruisseau Blanc en vol. Cette espèce caractéristique des pelouses et affectionnant les lisières arbustives peu se reproduire sur ce secteur car les œufs sont déposés sur des Poacées très représentés le long du cours d'eau.
- **Le Thécla de l'Orme** (*Satyrium w-album*), est une espèce protégée en Ile de France, déterminante de ZNIEFF et considérée comme rare dans la région. Un individu a été observé en lisière du Bois Monsieur où quelques Ormes ont été recensés. Il est possible qu'il se reproduise au niveau de cette lisière, exposée sud, idéale pour le développement de cette espèce.

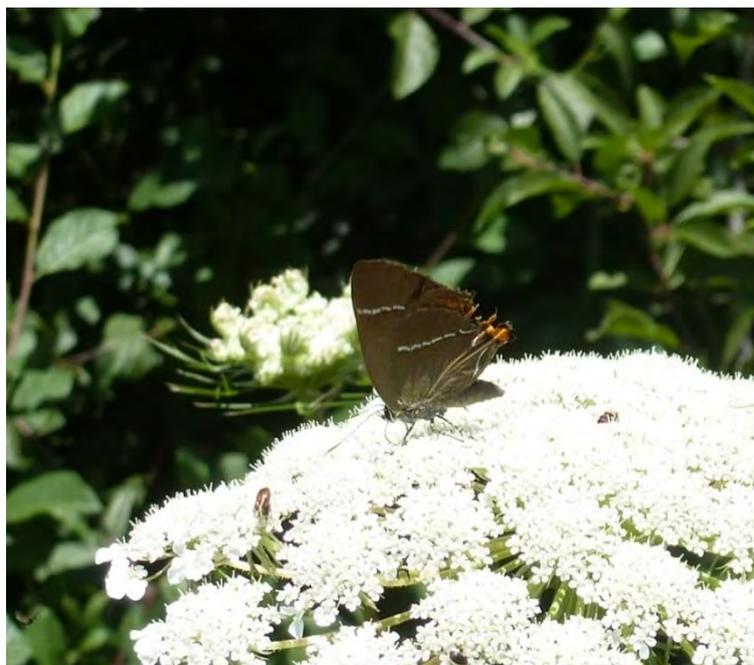


Photo 38 : Thécla de l'Orme, in situ (IEA°)

Odonates (libellules) :

10 espèces d'odonates ont été observées sur la commune. Elles sont considérées comme étant très communes à assez communes en Ile-de-France. Les secteurs concernés par une richesse importante pour ce groupe sont ceux qui possèdent des plans d'eau à savoir le Parc de l'ISC (7 espèces) et le Parc de Beaulieu (5 espèces).

Tableau 9 : Odonates identifiés sur la commune

Nom commun	Nom scientifique	Pro Nat	LRN	ProR idf	LRR Idf	DZ Idf	StR idf	Secteurs			
								1	6	7	8
Agrion à larges pattes	<i>Platycnemis pennipes</i>	*	LC	*	LC	*	C			X	
Agrion élégant	<i>Ischnura elegans</i>	*	LC	*	LC	*	CC	X		X	X
Agrion jouvencelle	<i>Coenagrion puella</i>	*	LC	*	LC	*	C			X	
Caloptéryx éclatant	<i>Calopteryx splendens splendens</i>	*	LC	*	LC	*	C	X			
Cordulie bronzée	<i>Cordulia aenea</i>	*	LC	*	LC	*	AC			X	X
Libellule déprimée	<i>Libellula depressa</i>	*	LC	*	LC	*	C	X	X		
Naïade de Vander Linden	<i>Erythromma lindenii</i>	*	LC	*	LC	*	AC				X
Orthétrum réticulé	<i>Orthetrum cancellatum</i>	*	LC	*	LC	*	C			X	X
Petite Nymphe au corps de feu	<i>Pyrrhosoma nymphula</i>	*	LC	*	LC	*	AC			X	X
Sympétrum rouge sang	<i>Sympetrum sanguineum</i>	*	LC	*	LC	*	C			X	

Pro Nat : liste des insectes protégés sur l'ensemble du territoire national - Arrêté de 23 avril 2--7 / Art. 2 : article 2 protection de l'espèce et de l'habitat

LC : espèce "non menacée" inscrite sur la liste rouge nationale (LRN) et/ou régionale (LRR)

DZ : espèce déterminante de ZNIEFF en région Ile-de-France

StR Idf : Statut régional de l'espèce : CC : espèce très commune / C : espèce commune / AC : espèce assez commune

Orthoptères et mantidés (criquets, grillons, sauterelles et mantes) :

Concernant les Orthoptères (sauterelles, grillons et criquets), les surfaces restreintes des milieux secs et ouverts limitent la présence d'orthoptères sur la commune. Au total, 7 espèces ont été recensées dont aucune n'est protégée et une seule est déterminante de ZNIEFF. Le Ruisseau Blanc ainsi que la prairie de la Turaude sont les secteurs où la diversité est la plus importante avec le recensement de 4 espèces dans chaque secteur. Les espèces sont listées ci-après :

Tableau 10 : Orthoptères identifiés sur la commune

Nom commun	Nom scientifique	Pro Nat	LRN	ProR idf	LRR Idf	DZ Idf	Enjeu	Secteurs					
								1	2	3	6	8	
Conocéphale bigarré	<i>Xiphidion fuscus</i>	*	P4	*	*	*		X					
Criquet des pâtures	<i>Pseudochorthippus parallelus</i>	*	P4	*	*	*		X	X		X		
Criquet mélodieux	<i>Gomphocerippus biguttulus</i>	*	P4	*	*	*							X
Criquet verte-échine	<i>Chorthippus dorsatus</i>	*	P4	*	*	DZ	Faible		X		X		
Decticelle cendrée	<i>Pholidoptera griseoptera</i>	*	P4	*	*	*		X					
Grillon des bois	<i>Nemobius sylvestris</i>	*	P4	*	*	*		X	X	X	X		
Méconème fragile	<i>Meconema meridionale</i>	*	P4	*	*	*			X				

4 : espèces non menacées, en l'état actuel des connaissances,
LC : espèce "non menacée" inscrites sur la liste rouge régionale (LRR).

Le Criquet verte – échine (*Chorthippus dorsatus*), est une espèce déterminante de ZNIEFF. Celle-ci a été observée au niveau de la prairie de Turaude et du Bois Monsieur. Elle affectionne les prairies proches des zones humides.



Photo 39 : Le Criquet verte-échine (IEA)

d) Oiseaux

Au total, 37 espèces ont été observées sur la zone dont 27 sont protégées en France et 7 sont considérées comme patrimoniales. Globalement, ce sont les secteurs possédant des zones boisées, à savoir le Bois de la Turaude, la propriété Schneersohn, les Bois de Monsieur et Saint-Eloi et l'ISC qui sont les plus riches en nombre d'espèces. En effet, ces secteurs accueillent les espèces représentant un enjeu modéré. Toutefois, les zones plus ouvertes telles que la prairie de la Turaude et le parc de Beaulieu présentent également quelques espèces d'intérêt caractéristique des jardins et des zones urbaines. Les résultats pour le groupe sont présentés dans le tableau ci-après.

Tableau 11 : Oiseaux observés sur la commune

Nom commun	Nom scientifique	Dir. Ois	Pro Nat	LRN- Nic	ProR idf	LRR ldf	DZ ldf	StR_N ldf	Enjeu	Secteurs								
										1	2	3	5	6	7	8	9	
Accenteur mouchet	Prunella modularis	*	Art. 3	LC	*	LC	*	TC				X	X					
Bergeronnette grise	Motacilla alba	*	Art. 3	LC	*	LC	*	C		X					X			
Bouvreuil pivoine	Pyrrhula pyrrhula	*	Art. 3	VU	*	NT	*	C	Modéré			X		X			X	
Buse variable	Buteo buteo	*	Art. 3	LC	*	LC	*	PC			X							
Canard colvert	Anas platyrhynchos	*	*	LC	*	NA.b	*	C							X	X		
Chardonneret élégant	Carduelis carduelis	*	Art. 3	VU	*	LC	*	C	Faible		X		X					
Choucas des tours	Corvus monedula	*	Art. 3	LC	*	LC	*	C						X				
Chouette hulotte	Strix aluco	*	Art. 3	LC	*	LC	*	C						X				
Corneille noire	Corvus corone	*	*	LC	*	LC	*	TC			X	X	X	X	X	X		
Étourneau sansonnet	Sturnus vulgaris	*	*	LC	*	LC	*	TC			X	X	X	X	X	X		
Fauvette à tête noire	Sylvia atricapilla	*	Art. 3	LC	*	LC	*	TC				X	X	X	X			
Fauvette grisette	Sylvia communis	*	Art. 3	LC	*	LC	*	TC		X								
Geai des chênes	Garrulus glandarius	*	*	LC	*	LC	*	C						X	X			
Grimpereau des jardins	Certhia brachydactyla	*	Art. 3	LC	*	LC	*	TC				X		X	X			
Grive musicienne	Turdus philomelos	*	*	LC	*	LC	*	TC						X	X			
Héron cendré	Ardea cinerea	*	Art. 3	LC	*	LC	*	PC		X								
Hirondelle de fenêtre	Delichon urbicum	*	Art. 3	NT	*	LC	*	C	Faible								X	
Hypolaïs polyglotte	Hippolais polyglotta	*	Art. 3	LC	*	LC	*	C		X								
Martinet noir	Apus apus	*	Art. 3	NT	*	LC	*	TC	Faible				X		X	X		
Merle noir	Turdus merula	*	*	LC	*	LC	*	TC				X	X	X	X	X		
Mésange à longue queue	Aegithalos caedatus	*	Art. 3	LC	*	LC	*	TC				X						
Mésange bleue	Cyanistes caeruleus	*	Art. 3	LC	*	LC	*	TC				X	X	X	X			
Mésange charbonnière	Parus major	*	Art. 3	LC	*	LC	*	TC				X	X	X	X	X		
Mésange nonnette	Poecile palustris	*	Art. 3	LC	*	LC	*	TC						X				
Moineau domestique	Passer domesticus	*	Art. 3	LC	*	LC	*	TC					X			X		
Perruche à collier	Psittacula krameri	*	*	NA.a	*	NA.a	*	R				X	X	X	X			
Pic épeiche	Dendrocopos major	*	Art. 3	LC	*	LC	*	C					X	X	X		X	

Nom commun	Nom scientifique	Dir. Ois	Pro Nat	LRN- Nic	ProR idf	LRR Idf	DZ Idf	StR_N Idf	Enjeu	Secteurs								
										1	2	3	5	6	7	8	9	
Pic mar	Dendrocopos medius	DO An. I	Art. 3	LC	*	LC	*	PC	Modéré					X				
Pic noir	Dryocopus martius	DO An. I	Art. 3	LC	*	LC	*	PC	Modéré					X	X			
Pic vert	Picus viridis	*	Art. 3	LC	*	LC	*	C						X	X			
Pie bavarde	Pica pica	*	*	LC	*	LC	*	TC					X			X		
Pigeon biset domestique	Columba livia f. domestica	*	*	*	*	*	*	C										
Pigeon ramier	Columba palumbus	*	*	LC	*	LC	*	TC				X	X	X	X		X	
Pinson des arbres	Fringilla coelebs	*	Art. 3	LC	*	LC	*	TC				X	X	X	X	X	X	
Pouillot véloce	Phylloscopus collybita	*	Art. 3	LC	*	LC	*	TC				X		X	X		X	
Roitelet à triple-bandeau	Regulus ignicapilla	*	Art. 3	LC	*	*	*	PC										
Rossignol philomèle	Luscinia megarhynchos	*	Art. 3	LC	*	*	*	C						X				
Rougegorge familier	Erithacus rubecula	*	Art. 3	LC	*	LC	*	TC				X	X	X	X		X	
Rougequeue noir	Phoenicurus ochruros	*	Art. 3	LC	*	LC	*	C				X						
Sittelle torchepot	Sitta europaea	*	Art. 3	LC	*	LC	*	TC				X		X	X			
Tourterelle turque	Streptopelia decaocto	*	*	LC	*	LC	*	C					X		X	X		
Troglodyte mignon	Troglodytes troglodytes	*	Art. 3	LC	*	LC	*	TC				X		X	X		X	
Verdier d'Europe	Carduelis chloris	*	Art. 3	VU	*	LC	*	TC	Faible							X		

Espèces en gras : espèces patrimoniales

DO An. I : espèce inscrite à l'annexe I de la directive européenne n° 2--9/147/CE dite "Directive Oiseaux"

Pro Nat : liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire national – Arrêté du 29 octobre 2--9

Art. 3 : article 3 protection de l'espèce et de l'habitat.

Espèce inscrite sur la liste rouge nationale (LRN) et/ou régionale (LRR) : LC : Espèce "non menacée", NT : espèce "quasi menacée", VU : espèce "Vulnérable"

DZ* : espèce déterminante de ZNIEFF en région Ile-De-France lorsqu'elle se trouve en zone de nidification

Au total, 7 espèces patrimoniales ont été observées sur la commune et sont décrites ci-dessous. Trois d'entre elles représentent un enjeu modéré et 4 un enjeu faible. Elles sont détaillées individuellement dans la liste suivante :

- **Le Bouvreuil pivoine** (*Pyrrhula pyrrhula*). Plusieurs individus ont été entendu dans les Bois Monsieur et Saint-Eloi, dans le Bois de Turaude et au niveau du Mort Ru. Cette espèce, actuellement en régression, possède une forte affinité forestière. Elle est vulnérable en France et quasi-menacée en Ile-de-France pour les individus nicheurs. Cette espèce a été contactée en période de reproduction ce qui permet de supposer qu'elle se reproduit sur le territoire communal.
- **Le Chardonneret élégant** (*Carduelis carduelis*) est considéré comme nicheur sur la commune avec un secteur favorable, la Propriété Schneersohn. C'est une espèce protégée en France et considérée comme vulnérable sur la liste rouge nationale mais comme non menacée en Ile-de-France.

- **L'Hirondelle des fenêtres** (*Delichon urbicum*). Cette espèce est quasi-menacée en France mais non menacée en région Ile-de-France. L'existence d'une colonie dans les habitations à proximité du Parc de Beaulieu est suspectée.
- **Le Martinet noir** (*Apus apus*). Tout comme l'Hirondelle des fenêtres, cette espèce est considérée comme quasi-menacée à l'échelle nationale mais très commune en Ile-de-France. Plusieurs individus en vol ont été observés dans les secteurs de l'ISC, le Parc de Beaulieu et la propriété de Schneersohn. Plusieurs colonies sont potentiellement présentes dans les habitations environnantes de ces secteurs.
- **Le Pic mar** (*Dendrocopos medius*) et **le Pic noir** (*Dryocopus martius*) sont toutes deux des espèces inscrites à l'annexe II de la Directive Oiseaux. Elles ont été contactées au sein des Bois Monsieur et Saint Eloi où leur nidification est probable au regard de la taille des essences présentes dans ces boisements. De plus, des trous de Pics ont été recensés à de nombreuses reprises. Le Pic noir a également été observé dans le Parc de l'ISC.



Photo 40 : Pic noir (IEA)

- **Le Verdier d'Europe** (*Carduelis chloris*), est considérée comme vulnérable en France mais très commun en Ile-de-France. Cette espèce caractéristique des parcs et jardins a été observée dans le Parc de Beaulieu. Des individus ayant été observés en période de reproduction dans ce secteur, il est probable qu'ils s'y reproduisent.



Photo 41 : Verdier d'Europe (IEA)

e) Mammifères terrestres

Les missions de prospection ont permis de déceler la présence de 4 espèces de mammifères terrestres sur le territoire. Ces espèces sont toutes communes en Ile de France et non protégées.

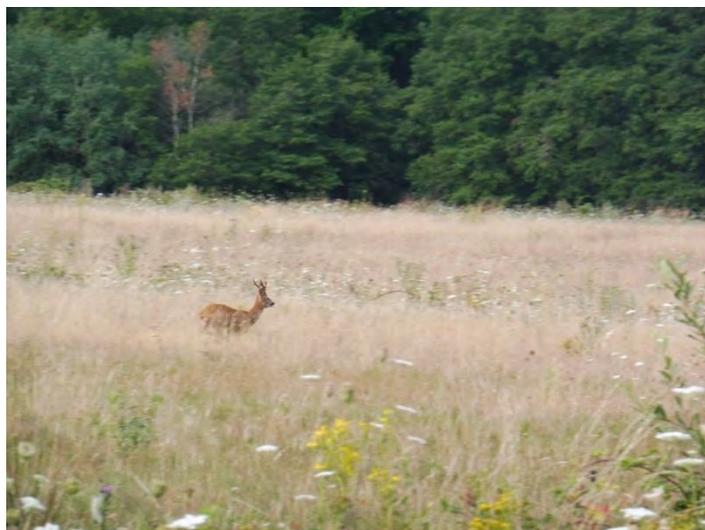


Photo 42: Chevreuil (IEA)

Tableau 12 : Mammifères terrestres identifiés sur la commune

Nom commun	Nom scientifique	Pro Nat	LRN	ProR idf	DZ Idf	StR Idf	Secteurs								
							2	3	4	5	6	7	8	9	
Chevreuil européen	<i>Capreolus</i>	*	LC	*	*	*		X				X			
Renard roux	<i>Vulpes vulpes</i>	*	LC	*	*	*	X					X			X
Sanglier	<i>Sus scrofa</i>	*	LC	*	*	*	X	X	X			X			
Taupe d'Europe	<i>Talpa europaea</i>	*	LC	*	*	*	X				X	X	X	X	

Pro. Nat : liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire national – Arrêté du 23 avril 2--7

LC : espèce "non menacée" inscrite sur la liste rouge nationale (LRN) et/ou régionale (LRR)

DZ : espèce déterminante de ZNIEFF en région Ile-de-France

f) Chiroptères

Les inventaires de terrain ont permis de déterminer la présence de 4 espèces sur commune. Elles sont toutes protégées à l'échelle nationale et présentent donc toutes un enjeu.

Tableau 13 : Chiroptères identifiés sur la commune

Taxonomie		Statut Europe		Statut National		Statut Régional		Enjeu sur la commune
Nom français	Nom latin	Natura 2---	LRE	PN	LRN	LRR	DZ	
Murin à moustache	<i>Myotis mystacinus</i>	DH An. IV	LC	Art. 2	LC	LC	DZ	Enjeu faible
Noctule commune	<i>Nyctalus noctula</i>	DH An. IV	LC	Art. 2	NT	NT	DZ	Enjeu modéré
Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	DH An. IV	LC	Art. 2	LC	NT	*	Enjeu faible
Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhlii</i>	DH An. IV	LC	Art. 2	LC	LC	DZ	Enjeu faible

DH IV : espèce inscrite à l'annexe IV de la directive européenne modifiée n° 92/43/CEE dite "Directive Habitats"

PN : liste des mammifères protégés sur l'ensemble du territoire national – Arrêté du 23 Avril 2--7

Dét ZNIEFF : Espèce déterminante de ZNIEFF en région Ile de France

Liste Rouge Nationale (LRN) et Liste Rouge Régionale (LRR) : NT : quasi menacée, LC : préoccupation mineure,

- **La Noctule commune (*Nyctalus noctula*)** est l'une des plus grandes Chauves-souris d'Europe. Elle occupe un domaine vital souvent étendu avec un important rayon de dispersion pour rejoindre son territoire de chasse depuis ses gîtes d'été. L'espèce a été

contactée sur l'ensemble des points d'écoutes. De plus, les cris enregistrés correspondaient à des cris sociaux au niveau de l'ISC. Une colonie est donc très probablement présente au sein des boisements matures du Parc de Beaulieu. **Un enjeu modéré est donc retenu pour cette espèce.**

- **La Pipistrelle commune** (*Pipistrellus pipistrellus*) est une espèce très ubiquiste, ayant une assez grande flexibilité dans le choix de son habitat de chasse et de son gîte d'estivage. Celui-ci est presque toujours installé dans un bâtiment (combles, murs disjoints ou derrière les volets, etc.). C'est notamment le cas sur la commune avec une colonie présente dans une habitation à proximité de l'église. La présence de cette colonie explique son omniprésence sur la commune. **La colonie implique un niveau d'enjeu faible pour cette espèce.**
- La **Pipistrelle de Kuhl** (*Pipistrellus kuhlii*) est une des espèces les plus anthropophiles du groupe. Elle fréquente les milieux urbanisés et évolue régulièrement à proximité de l'éclairage public pour chasser les insectes attirés par la lumière artificielle. L'espèce a été enregistrée au niveau du Parc de Beaulieu et du boisement de Saint-Eloi. **Un enjeu faible est retenu pour cette espèce.**
- Le **Murin à Moustache** (*Myotis mystacinus*) est une espèce fortement liée aux bocages humides, vallonnés et entrecoupés de bois. Elle s'aventure au cœur des massifs forestiers pour s'alimenter. Très peu de contacts ont été relevés limitant l'activité de cette espèce à quelques individus en alimentation sur la commune. **L'enjeu pour cette espèce est donc faible.**

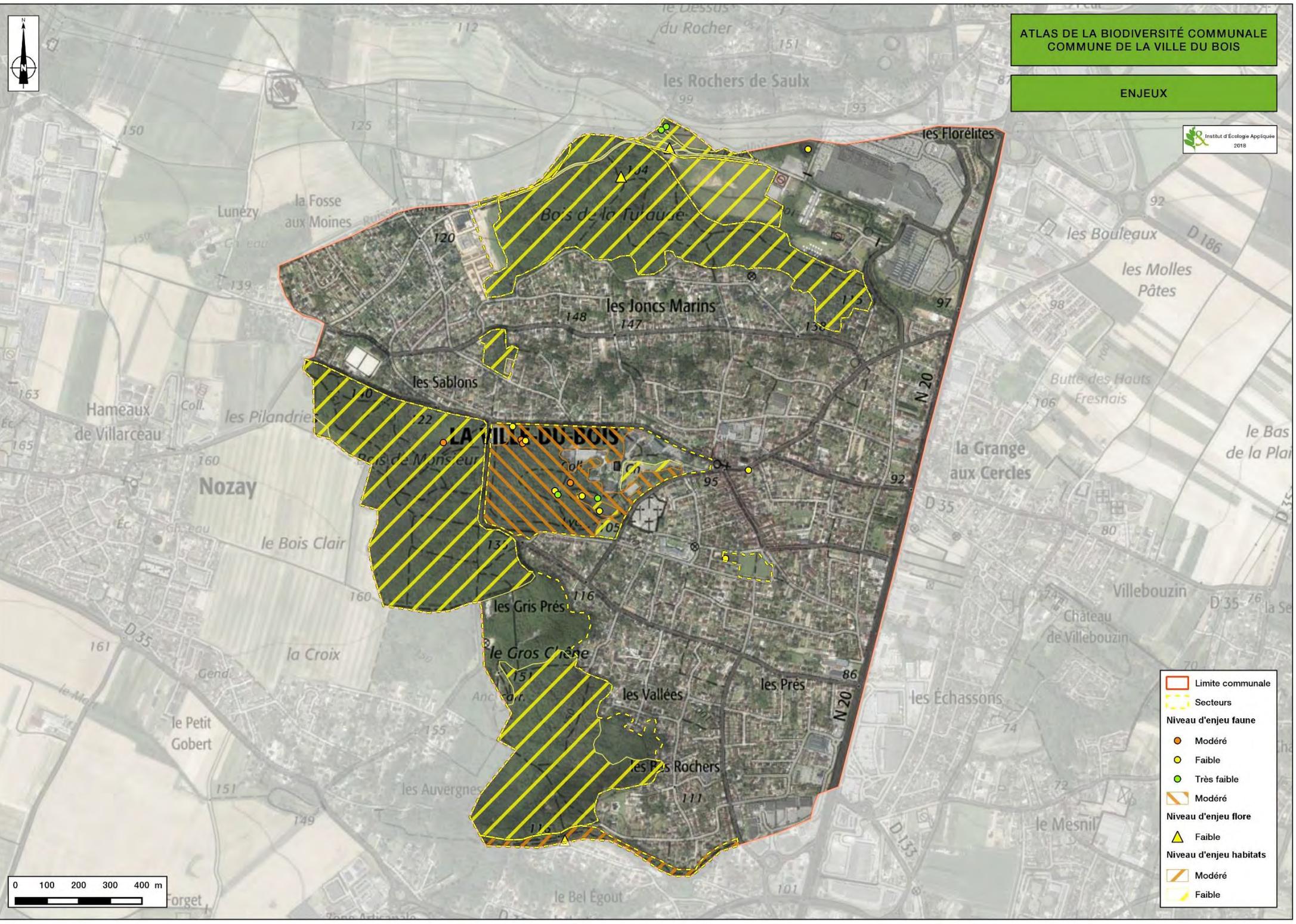
L'activité chiroptérologique est plus forte au niveau des lisières, des bâtis et des points d'eau. Ce sont ces secteurs qui représentent le principal enjeu pour ces espèces notamment pour la colonie de Pipistrelle commune.

V - ENJEUX LOCALISES ET CONCLUSION

Les zones à enjeux localisés sont définies sur des surfaces précises caractérisées par des enjeux biologiques faunistiques et floristiques ponctuels décrits ci-avant. Elles sont résumées dans le tableau suivant. Chaque zone est présentée dans le tableau ci-dessous et visible sur la carte suivante.

Tableau 14 : Hiérarchisation des enjeux sur la commune

Nom du secteur	Description de la zone	Description des enjeux	Niveau d'enjeu
Le Ruisseau Blanc	Cours d'eau et milieux humides associés	Enjeux faune : - Zone de reproduction de la Grenouille commune et de la Grenouille rieuse - Milieu de vie et de reproduction du Lézard des murailles Enjeux flore : - Présence du Lotier à gousses carrées	Faible
Prairie de la Turaude	Prairie de fauche piquetée d'arbustes	Enjeux faune : - Zone de reproduction du Flambé, du Criquet verte-échine et du Demi-Deuil	Faible
Boisement de la Turaude	Chênaie mixte	Enjeux flore : - Présence du Fraisier vert Enjeux faune : - Reproduction d'espèces d'oiseaux protégées	Faible
Propriété Schneersohn	Parc arboré	Enjeux faune : - Zone de reproduction du Chardonneret élégant - Reproduction d'espèces d'oiseaux protégées	Faible
Boisements de Monsieur et de Saint Eloi	Chênaie - Charmaie	Enjeux faune : - Zone de reproduction pic noir et di Pic noir, du Bouvreuil pivoine - Reproduction d'espèces d'oiseaux protégées - Zone de reproduction du Thécla de l'Orme - Zone d'alimentation des Chiroptères.	Faible
Parc de Beaulieu	Parc urbain et bassin	Enjeux faune : - Présence du Flambé et du Verdier d'Europe	Faible
Parc de l'ISC	Chênaie – Charmaie associée à des milieux ouverts	Enjeux faune : - Zone de reproduction d'Amphibiens - Colonie de Noctules commune et de Pipistrelles communes - Reproduction d'espèces d'oiseaux protégées	Modéré
Le Mort Ru	Lisières forestières	Enjeux flore habitats : - Présence d'un habitat d'intérêt communautaire : Forêt de ravins et du Polystic à soies Enjeux faune : - Présence de l'Hespérie de l'Alcée et du Chiendent	Modéré



- Limite communale
- Secteurs
- Niveau d'enjeu faune**
- Modéré
- Faible
- Très faible
- Modéré
- Niveau d'enjeu flore**
- ▲ Faible
- Niveau d'enjeu habitats**
- Modéré
- Faible

ANNEXE : Liste floristique

Nom latin	Nom commun	Rar. IDF 2016	Prot. Nat.	Prot. IDF	Dir. Hab.	Dét. ZNIEFF 2016	Inv. IDF
<i>Acer campestre</i> L., 1753	Erable champêtre	CCC	-	-	-	-	-
<i>Acer negundo</i> L., 1753	Erable negundo	AR	-	-	-	-	3
<i>Acer platanoides</i> L., 1753	Erable plane	CC	-	-	-	-	-
<i>Acer pseudoplatanus</i> L., 1753	Erable sycomore	CCC	-	-	-	-	3
<i>Achillea millefolium</i> L., 1753	Achillée millefeuille	CCC	-	-	-	-	-
<i>Adoxa moschatellina</i> L., 1753	Adoxe musquée	AC	-	-	-	-	-
<i>Aesculus hippocastanum</i> L., 1753	Marronnier d'Inde	.	-	-	-	-	-
<i>Agrimonia eupatoria</i> L., 1753	Aigremoine eupatoire	CCC	-	-	-	-	-
<i>Agrostis capillaris</i> L., 1753	Agrostide capillaire	CC	-	-	-	-	-
<i>Ajuga reptans</i> L., 1753	Bugle rampante	CC	-	-	-	-	-
<i>Alliaria petiolata</i> (M.Bieb.) Cavara & Grande, 1913	Alliaire	CCC	-	-	-	-	-
<i>Alnus glutinosa</i> (L.) Gaertn., 179-	Aulne glutineux	CC	-	-	-	-	-
<i>Alopecurus pratensis</i> L., 1753	Vulpin des prés	C	-	-	-	-	-
<i>Amaranthus retroflexus</i> L., 1753	Amarante réfléchie	AC	-	-	-	-	1
<i>Anemone nemorosa</i> L., 1753	Anémone des bois	CC	-	-	-	-	-
<i>Angelica sylvestris</i> L., 1753	Angélique des bois	CC	-	-	-	-	-
<i>Anisantha sterilis</i> (L.) Nevski, 1934	Brome stérile	CCC	-	-	-	-	-
<i>Anthoxanthum odoratum</i> L., 1753	Flouve odorante	CC	-	-	-	-	-
<i>Anthriscus caucalis</i> M.Bieb., 18-8	Cerfeuil commun	AR	-	-	-	-	-
<i>Arabidopsis thaliana</i> (L.) Heynh., 1842	Arabette de Thalius	CC	-	-	-	-	-
<i>Arctium lappa</i> L., 1753	Grande bardane	CC	-	-	-	-	-
<i>Arctium minus</i> (Hill) Bernh., 18--	Petite bardane	CC	-	-	-	-	-
<i>Argentina anserina</i> (L.) Rydb., 1899	Potentille ansérine	CC	-	-	-	-	-
<i>Arrhenatherum elatius</i> (L.) P.Beauv. ex J.Presl & C.Presl, 1819	Fromental élevé	CCC	-	-	-	-	-
<i>Artemisia vulgaris</i> L., 1753	Armoise commune	CCC	-	-	-	-	-

Nom latin	Nom commun	Rar. IDF 2016	Prot. Nat.	Prot. IDF	Dir. Hab.	Dét. ZNIEFF 2016	Inv. IDF
<i>Arum italicum</i> Mill., 1768	Arum d'Italie	AC	-	-	-	-	1
<i>Asplenium ruta-muraria</i> L., 1753	Doradille rue des murailles	CC	-	-	-	-	-
<i>Asplenium scolopendrium</i> L., 1753	Scolopendre langue-de-cerf	C	-	-	-	-	-
<i>Asplenium trichomanes</i> L., 1753	Doradille polytric	C	-	-	-	-	-
<i>Athyrium filix-femina</i> (L.) Roth, 1799	Fougère femelle	C	-	-	-	-	-
<i>Atriplex patula</i> L., 1753	Arroche étalée	C	-	-	-	-	-
<i>Avenella flexuosa</i> (L.) Drejer, 1838	Canche fleuxueuse	C	-	-	-	-	-
<i>Barbarea vulgaris</i> R.Br., 1812	Barbarée commune	C	-	-	-	-	-
<i>Bellis perennis</i> L., 1753	Pâquerette vivace	CCC	-	-	-	-	-
<i>Betonica officinalis</i> L., 1753	Epiaire officinale	C	-	-	-	-	-
<i>Betula pendula</i> Roth, 1788	Bouleau verruqueux	CCC	-	-	-	-	-
<i>Brachypodium sylvaticum</i> (Huds.) P.Beauv., 1812	Brachypode des bois	CCC	-	-	-	-	-
<i>Bromus hordeaceus</i> L., 1753	Brome mou	CCC	-	-	-	-	-
<i>Buddleja davidii</i> Franch., 1887	Buddleia du père David	C	-	-	-	-	3
<i>Calamagrostis epigejos</i> (L.) Roth, 1788	Calamagrostis épigéios	CC	-	-	-	-	-
<i>Calluna vulgaris</i> (L.) Hull, 18-8	Callune	C	-	-	-	-	-
<i>Campanula rapunculus</i> L., 1753	Campanule raiponce	CC	-	-	-	-	-
<i>Capsella bursa-pastoris</i> (L.) Medik., 1792	Capselle bourse-à-pasteur	CCC	-	-	-	-	-
<i>Cardamine hirsuta</i> L., 1753	Cardamine hérissée	CC	-	-	-	-	-
<i>Carex acutiformis</i> Ehrh., 1789	Laïche des marais	C	-	-	-	-	-
<i>Carex cuprina</i> (Sandor ex Heuff.) Nendtv. ex A.Kern., 1863	Laïche cuivrée	C	-	-	-	-	-
<i>Carex pendula</i> Huds., 1762	Laïche à épis pendants	C	-	-	-	-	-
<i>Carex remota</i> L., 1755	Laïche espacée	C	-	-	-	-	-
<i>Carex spicata</i> Huds., 1762	Laïche en épi	C	-	-	-	-	-
<i>Carex sylvatica</i> Huds., 1762	Laïche des bois	CCC	-	-	-	-	-
<i>Carex vesicaria</i> L., 1753	Laïche vésiculeuse	AR	-	-	-	-	-
<i>Carpinus betulus</i> L., 1753	Charme	CCC	-	-	-	-	-

Nom latin	Nom commun	Rar. IDF 2016	Prot. Nat.	Prot. IDF	Dir. Hab.	Dét. ZNIEFF 2016	Inv. IDF
<i>Castanea sativa</i> Mill., 1768	Châtaignier	CC	-	-	-	-	-
<i>Centaurea scabiosa</i> L., 1753	Centaurée scabieuse	AC	-	-	-	-	-
<i>Cerastium fontanum</i> Baumg., 1816	Céraiste commun	CCC	-	-	-	-	-
<i>Chelidonium majus</i> L., 1753	Grande chélideine	CCC	-	-	-	-	-
<i>Circaea lutetiana</i> L., 1753	Circée de Paris	CC	-	-	-	-	-
<i>Cirsium arvense</i> (L.) Scop., 1772	Cirse des champs	CCC	-	-	-	-	-
<i>Cirsium palustre</i> (L.) Scop., 1772	Cirse des marais	CC	-	-	-	-	-
<i>Cirsium vulgare</i> (Savi) Ten., 1838	Cirse commun	CCC	-	-	-	-	-
<i>Convallaria majalis</i> L., 1753	Muguet	C	-	-	-	-	-
<i>Convolvulus arvensis</i> L., 1753	Liseron des champs	CCC	-	-	-	-	-
<i>Convolvulus sepium</i> L., 1753	Liseron des haies	CCC	-	-	-	-	-
<i>Cornus sanguinea</i> L., 1753	Cornouiller sanguin	CCC	-	-	-	-	-
<i>Corylus avellana</i> L., 1753	Noisetier, Coudrier	CCC	-	-	-	-	-
<i>Cotoneaster franchetii</i> Bois, 19-2	Cotonéaster de Franchet	.	-	-	-	-	-
<i>Crataegus monogyna</i> Jacq., 1775	Aubépine à un style	CCC	-	-	-	-	-
<i>Crepis capillaris</i> (L.) Wallr., 184-	Crépide capillaire	CCC	-	-	-	-	-
<i>Cruciata laevipes</i> Opiz, 1852	Gaillet croisette	CC	-	-	-	-	-
<i>Cymbalaria muralis</i> P.Gaertn., B.Mey. & Scherb., 18--	Ruine de Rome	CC	-	-	-	-	-
<i>Cytisus scoparius</i> (L.) Link, 1822	Genêt à balais	CC	-	-	-	-	-
<i>Dactylis glomerata</i> L., 1753	Dactyle aggloméré	CCC	-	-	-	-	-
<i>Daucus carota</i> L., 1753	Carotte sauvage	CCC	-	-	-	-	-
<i>Digitaria sanguinalis</i> (L.) Scop., 1771	Digitaire sanguine	CC	-	-	-	-	-
<i>Dipsacus fullonum</i> L., 1753	Cabaret des oiseaux	CCC	-	-	-	-	-
<i>Dryopteris carthusiana</i> (Vill.) H.P.Fuchs, 1959	Dryoptéris des chartreux	CC	-	-	-	-	-
<i>Dryopteris dilatata</i> (Hoffm.) A.Gray, 1848	Dryoptéris dilaté	C	-	-	-	-	-
<i>Dryopteris filix-mas</i> (L.) Schott, 1834	Fougère mâle	CCC	-	-	-	-	-
<i>Echinochloa crus-galli</i> (L.) P.Beauv., 1812	Panic pied-de-coq	CC	-	-	-	-	-

Nom latin	Nom commun	Rar. IDF 2016	Prot. Nat.	Prot. IDF	Dir. Hab.	Dét. ZNIEFF 2016	Inv. IDF
<i>Epilobium hirsutum</i> L., 1753	Epilobe hérissé	CCC	-	-	-	-	-
<i>Epipactis helleborine</i> (L.) Crantz, 1769	Epipactis à larges feuilles	CC	-	-	-	-	-
<i>Equisetum arvense</i> L., 1753	Prêle des champs	CCC	-	-	-	-	-
<i>Erica cinerea</i> L., 1753	Bruyère cendrée	AC	-	-	-	-	-
<i>Erigeron annuus</i> (L.) Desf., 18-4	Vergerette annuelle	C	-	-	-	-	3
<i>Erigeron canadensis</i> L., 1753	Vergerette du Canada	CCC	-	-	-	-	3
<i>Euonymus europaeus</i> L., 1753	Fusain d'Europe	CCC	-	-	-	-	-
<i>Eupatorium cannabinum</i> L., 1753	Eupatoire à feuilles de chanvre	CCC	-	-	-	-	-
<i>Euphorbia amygdaloides</i> L., 1753	Euphorbe des bois	CC	-	-	-	-	-
<i>Euphorbia helioscopia</i> L., 1753	Euphorbe réveil-matin	CC	-	-	-	-	-
<i>Festuca heterophylla</i> Lam., 1779	Fétuque à feuilles variables	AC	-	-	-	-	-
<i>Ficaria verna</i> Huds., 1762	Renoncule fausse-ficaire	CC	-	-	-	-	-
<i>Filipendula ulmaria</i> (L.) Maxim., 1879	Reine des prés	CC	-	-	-	-	-
<i>Fragaria vesca</i> L., 1753	Fraisier des bois	CCC	-	-	-	-	-
<i>Fragaria viridis</i> Weston, 1771	Fraisier vert	RR	-	-	-	x	-
<i>Fraxinus excelsior</i> L., 1753	Frêne élevé	CCC	-	-	-	-	-
<i>Galega officinalis</i> L., 1753	Sainfoin d'Espagne	AC	-	-	-	-	4
<i>Galium album</i> Mill., 1768	Gaillet blanc	CCC	-	-	-	-	-
<i>Galium aparine</i> L., 1753	Gaillet gratteron	CCC	-	-	-	-	-
<i>Galium palustre</i> L., 1753	Gaillet des marais	C	-	-	-	-	-
<i>Geranium dissectum</i> L., 1755	Géranium découpé	CCC	-	-	-	-	-
<i>Geranium molle</i> L., 1753	Géranium à feuilles molles	CCC	-	-	-	-	-
<i>Geranium pusillum</i> L., 1759	Géranium fluet	CC	-	-	-	-	-
<i>Geranium robertianum</i> L., 1753	Géranium herbe-à-Robert	CCC	-	-	-	-	-
<i>Geum urbanum</i> L., 1753	Benoîte des villes	CCC	-	-	-	-	-
<i>Glechoma hederacea</i> L., 1753	Lierre terrestre	CCC	-	-	-	-	-
<i>Hedera helix</i> L., 1753	Lierre grimpant	CCC	-	-	-	-	-

Nom latin	Nom commun	Rar. IDF 2016	Prot. Nat.	Prot. IDF	Dir. Hab.	Dét. ZNIEFF 2016	Inv. IDF
<i>Heracleum sphondylium</i> L., 1753	Berce commune	CCC	-	-	-	-	-
<i>Hieracium lachenalii</i> Suter	Epervière de Lachenal	AC	-	-	-	-	-
<i>Hieracium murorum</i> L., 1753	Epervière des murs	AR	-	-	-	-	-
<i>Holcus lanatus</i> L., 1753	Houlque laineuse	CCC	-	-	-	-	-
<i>Hyacinthoides non-scripta</i> (L.) Chouard ex Rothm., 1944	Jacinthe des bois	C	-	-	-	-	-
<i>Hypericum perforatum</i> L., 1753	Millepertuis perforé	CCC	-	-	-	-	-
<i>Hypochaeris radicata</i> L., 1753	Porcelle enracinée	CCC	-	-	-	-	-
<i>Ilex aquifolium</i> L., 1753	Houx	CC	-	-	-	-	-
<i>Iris pseudacorus</i> L., 1753	Iris faux-acore	CC	-	-	-	-	-
<i>Jacobaea vulgaris</i> Gaertn., 1791	Séneçon jacobée	CCC	-	-	-	-	-
<i>Juncus articulatus</i> L., 1753	Jonc à fruits luisants	C	-	-	-	-	-
<i>Juncus bufonius</i> L., 1753	Jonc des crapauds	CC	-	-	-	-	-
<i>Juncus conglomeratus</i> L., 1753	Jonc aggloméré	C	-	-	-	-	-
<i>Juncus effusus</i> L., 1753	Jonc épars	CCC	-	-	-	-	-
<i>Juncus inflexus</i> L., 1753	Jonc glauque	CC	-	-	-	-	-
<i>Lactuca serriola</i> L., 1756	Laitue sauvage	CCC	-	-	-	-	-
<i>Lamium album</i> L., 1753	Lamier blanc	CCC	-	-	-	-	-
<i>Lamium galeobdolon</i> (L.) L., 1759	Lamier jaune	C	-	-	-	-	-
<i>Lamium purpureum</i> L., 1753	Lamier pourpre	CC	-	-	-	-	-
<i>Lapsana communis</i> L., 1753	Lampsane commune	CCC	-	-	-	-	-
<i>Lemna minor</i> L., 1753	Petite lentille d'eau	CC	-	-	-	-	-
<i>Leontodon hispidus</i> L., 1753	Liondent hispide	AC	-	-	-	-	-
<i>Leucanthemum vulgare</i> Lam., 1779	Marguerite commune	CCC	-	-	-	-	-
<i>Ligustrum vulgare</i> L., 1753	Troène commun	CCC	-	-	-	-	-
<i>Linaria vulgaris</i> Mill., 1768	Linaire commune	CCC	-	-	-	-	-
<i>Lolium perenne</i> L., 1753	Ivraie vivace	CCC	-	-	-	-	-
<i>Lonicera periclymenum</i> L., 1753	Chèvrefeuille des bois	CCC	-	-	-	-	-

Nom latin	Nom commun	Rar. IDF 2016	Prot. Nat.	Prot. IDF	Dir. Hab.	Dét. ZNIEFF 2016	Inv. IDF
<i>Lotus corniculatus</i> L., 1753	Lotier corniculé	CCC	-	-	-	-	-
<i>Lotus maritimus</i> L., 1753	Lotier à gousse carrée	R	-	-	-	x	-
<i>Lotus pedunculatus</i> Cav., 1793	Lotier des marais	C	-	-	-	-	-
<i>Luzula campestris</i> (L.) DC., 18-5	Luzule des champs	C	-	-	-	-	-
<i>Luzula forsteri</i> (Sm.) DC., 18-6	Luzule de Forster	C	-	-	-	-	-
<i>Lycopus europaeus</i> L., 1753	Lycophe d'Europe	CC	-	-	-	-	-
<i>Lysimachia nummularia</i> L., 1753	Lysimaque nummulaire	CC	-	-	-	-	-
<i>Lysimachia vulgaris</i> L., 1753	Lysimaque commune	CC	-	-	-	-	-
<i>Lythrum salicaria</i> L., 1753	Salicaire commune	CC	-	-	-	-	-
<i>Malva sylvestris</i> L., 1753	Mauve des bois	CC	-	-	-	-	-
<i>Medicago arabica</i> (L.) Huds., 1762	Luzerne tachetée	CC	-	-	-	-	-
<i>Medicago lupulina</i> L., 1753	Luzerne lupuline	CCC	-	-	-	-	-
<i>Medicago sativa</i> L., 1753	Luzerne cultivée	CC	-	-	-	-	-
<i>Melampyrum pratense</i> L., 1753	Mélampyre des prés	AC	-	-	-	-	-
<i>Melica uniflora</i> Retz., 1779	Mélique uniflore	C	-	-	-	-	-
<i>Melilotus albus</i> Medik., 1787	Mélicot blanc	C	-	-	-	-	-
<i>Mentha arvensis</i> L., 1753	Menthe des champs	C	-	-	-	-	-
<i>Mentha suaveolens</i> Ehrh., 1792	Menthe à feuilles rondes	CC	-	-	-	-	-
<i>Mercurialis annua</i> L., 1753	Mercuriale annuelle	CCC	-	-	-	-	-
<i>Milium effusum</i> L., 1753	Millet diffus	C	-	-	-	-	-
<i>Ononis spinosa</i> subsp. <i>procurrens</i> (Wallr.) Briq., 1913	Bugrane maritime	CC	-	-	-	-	-
<i>Origanum vulgare</i> L., 1753	Origan commun	CCC	-	-	-	-	-
<i>Oxalis fontana</i> Bunge, 1835	Oxalide des fontaines	AC	-	-	-	-	1
<i>Parthenocissus inserta</i> (A.Kern.) Fritsch, 1922	Vigne-vierge commune	AC	-	-	-	-	3
<i>Pastinaca sativa</i> L., 1753	Panais cultivé	CCC	-	-	-	-	-
<i>Persicaria amphibia</i> (L.) Gray, 1821	Renouée amphibie	CC	-	-	-	-	-
<i>Persicaria maculosa</i> Gray, 1821	Renouée persicaire	CCC	-	-	-	-	-

Nom latin	Nom commun	Rar. IDF 2016	Prot. Nat.	Prot. IDF	Dir. Hab.	Dét. ZNIEFF 2016	Inv. IDF
<i>Phalaris arundinacea</i> L., 1753	Baldingère faux-roseau	CC	-	-	-	-	-
<i>Phragmites australis</i> (Cav.) Trin. ex Steud., 184-	Roseau commun	CC	-	-	-	-	-
<i>Picris hieracioides</i> L., 1753	Picride fausse-éperviaire	CCC	-	-	-	-	-
<i>Plantago lanceolata</i> L., 1753	Plantain lancéolé	CCC	-	-	-	-	-
<i>Plantago major</i> L., 1753	Grand plantain	CCC	-	-	-	-	-
<i>Poa annua</i> L., 1753	Pâturin annuel	CCC	-	-	-	-	-
<i>Poa nemoralis</i> L., 1753	Pâturin des bois	CCC	-	-	-	-	-
<i>Poa pratensis</i> L., 1753	Pâturin des prés	CCC	-	-	-	-	-
<i>Poa trivialis</i> L., 1753	Pâturin commun	CCC	-	-	-	-	-
<i>Polygonatum multiflorum</i> (L.) All., 1785	Sceau-de-Salomon multiflore	CCC	-	-	-	-	-
<i>Polypodium vulgare</i> (Groupe)	Polypode commun (Groupe)	CC	-	-	-	-	-
<i>Polystichum setiferum</i> (Forssk.) T.Moore ex Woyn., 1913	Polystic à soies	AR	-	-	-	x	-
<i>Populus tremula</i> L., 1753	Peuplier tremble	CCC	-	-	-	-	-
<i>Potentilla reptans</i> L., 1753	Potentille rampante	CCC	-	-	-	-	-
<i>Primula elatior</i> (L.) Hill, 1765	Primevère élevée	C	-	-	-	-	-
<i>Prunella vulgaris</i> L., 1753	Brunelle commune	CCC	-	-	-	-	-
<i>Prunus avium</i> (L.) L., 1755	Merisier vrai	CCC	-	-	-	-	-
<i>Prunus laurocerasus</i> L., 1753	Laurier-cerise	AC	-	-	-	-	2
<i>Prunus spinosa</i> L., 1753	Prunellier	CCC	-	-	-	-	-
<i>Pulicaria dysenterica</i> (L.) Bernh., 18--	Pulicaire dysentérique	CC	-	-	-	-	-
<i>Quercus petraea</i> Liebl., 1784	Chêne sessile	CCC	-	-	-	-	-
<i>Quercus robur</i> L., 1753	Chêne pédonculé	CCC	-	-	-	-	-
<i>Ranunculus acris</i> L., 1753	Renoncule âcre	CCC	-	-	-	-	-
<i>Ranunculus repens</i> L., 1753	Renoncule rampante	CCC	-	-	-	-	-
<i>Reynoutria japonica</i> Houtt., 1777	Renouée du Japon	C	-	-	-	-	5
<i>Ribes rubrum</i> L., 1753	Groseillier rouge	CC	-	-	-	-	-
<i>Robinia pseudoacacia</i> L., 1753	Robinier faux-acacia	CCC	-	-	-	-	5

Nom latin	Nom commun	Rar. IDF 2016	Prot. Nat.	Prot. IDF	Dir. Hab.	Dét. ZNIEFF 2016	Inv. IDF
<i>Rorippa amphibia</i> (L.) Besser, 1821	Rorippe amphibie	C	-	-	-	-	-
<i>Rosa arvensis</i> Huds., 1762	Rosier des champs	CCC	-	-	-	-	-
<i>Rosa canina</i> (Groupe)	Rosier des chiens (Groupe)	CCC	-	-	-	-	-
<i>Rosa canina</i> L., 1753	Rosier des chiens	CCC	-	-	-	-	-
<i>Rubus fruticosus</i> (Groupe)	Ronce commune (Groupe)	CCC	-	-	-	-	-
<i>Rumex acetosa</i> L., 1753	Oseille des prés	CC	-	-	-	-	-
<i>Rumex acetosella</i> L., 1753	Petite oseille	C	-	-	-	-	-
<i>Rumex conglomeratus</i> Murray, 177-	Oseille agglomérée	CC	-	-	-	-	-
<i>Rumex crispus</i> L., 1753	Oseille crépue	CCC	-	-	-	-	-
<i>Rumex obtusifolius</i> L., 1753	Oseille à feuilles obtuses	CCC	-	-	-	-	-
<i>Rumex sanguineus</i> L., 1753	Oseille sanguine	CCC	-	-	-	-	-
<i>Ruscus aculeatus</i> L., 1753	Fragon, Petit houx	AC	-	-	DH5	-	-
<i>Salix alba</i> L., 1753	Saule blanc	CC	-	-	-	-	-
<i>Salix caprea</i> L., 1753	Saule marsault	CCC	-	-	-	-	-
<i>Sambucus nigra</i> L., 1753	Sureau noir	CCC	-	-	-	-	-
<i>Schedonorus giganteus</i> (L.) Holub, 1998	Fétuque géante	C	-	-	-	-	-
<i>Schedonorus pratensis</i> (Huds.) P.Beauv., 1812	Fétuque des prés	AR	-	-	-	-	-
<i>Schoenoplectus lacustris</i> (L.) Palla, 1888	Scirpe des étangs	AC	-	-	-	-	-
<i>Scrophularia nodosa</i> L., 1753	Scrofulaire noueuse	CC	-	-	-	-	-
<i>Senecio vulgaris</i> L., 1753	Séneçon commun	CCC	-	-	-	-	-
<i>Silene latifolia</i> Poir., 1789	Compagnon blanc	CCC	-	-	-	-	-
<i>Solanum dulcamara</i> L., 1753	Morelle douce-amère	CCC	-	-	-	-	-
<i>Sorbus torminalis</i> (L.) Crantz, 1763	Alisier torminal	C	-	-	-	-	-
<i>Sparganium erectum</i> L., 1753	Rubanier dressé	AC	-	-	-	-	-
<i>Stachys sylvatica</i> L., 1753	Epiaire des bois	CCC	-	-	-	-	-
<i>Stellaria graminea</i> L., 1753	Stellaire graminée	C	-	-	-	-	-
<i>Stellaria holostea</i> L., 1753	Stellaire holostée	CC	-	-	-	-	-

Nom latin	Nom commun	Rar. IDF 2016	Prot. Nat.	Prot. IDF	Dir. Hab.	Dét. ZNIEFF 2016	Inv. IDF
<i>Taraxacum ruderalia</i> (Groupe)	Pissenlit commun (Groupe)	CC	-	-	-	-	-
<i>Teucrium scorodonia</i> L., 1753	Germandrée scorodoine	CC	-	-	-	-	-
<i>Tilia cordata</i> Mill., 1768	Tilleul à petites feuilles	CC	-	-	-	-	-
<i>Tilia platyphyllos</i> Scop., 1771	Tilleul à grandes feuilles	C	-	-	-	-	-
<i>Tragopogon pratensis</i> L., 1753	Salsifis des prés	CC	-	-	-	-	-
<i>Trifolium campestre</i> Schreb., 18-4	Trèfle des champs	CC	-	-	-	-	-
<i>Trifolium dubium</i> Sibth., 1794	Trèfle douteux	CC	-	-	-	-	-
<i>Trifolium fragiferum</i> L., 1753	Trèfle fraise	CC	-	-	-	-	-
<i>Trifolium pratense</i> L., 1753	Trèfle des prés	CCC	-	-	-	-	-
<i>Trifolium pratense</i> L., 1753	Trèfle des prés	CCC	-	-	-	-	-
<i>Trifolium repens</i> L., 1753	Trèfle blanc	CCC	-	-	-	-	-
<i>Tussilago farfara</i> L., 1753	Tussilage	CC	-	-	-	-	-
<i>Typha angustifolia</i> L., 1753	Massette à feuilles étroites	AC	-	-	-	-	-
<i>Ulmus minor</i> Mill., 1768	Orme champêtre	CCC	-	-	-	-	-
<i>Urtica dioica</i> L., 1753	Grande ortie	CCC	-	-	-	-	-
<i>Verbascum thapsus</i> L., 1753	Molène bouillon-blanc	CC	-	-	-	-	-
<i>Verbena officinalis</i> L., 1753	Verveine officinale	CCC	-	-	-	-	-
<i>Veronica chamaedrys</i> L., 1753	Véronique petit-chêne	CCC	-	-	-	-	-
<i>Veronica officinalis</i> L., 1753	Véronique officinale	C	-	-	-	-	-
<i>Veronica persica</i> Poir., 18-8	Véronique de Perse	CCC	-	-	-	-	1
<i>Vicia cracca</i> L., 1753	Vesce à épis	CC	-	-	-	-	-
<i>Vicia hirsuta</i> (L.) Gray, 1821	Vesce hérissée	C	-	-	-	-	-
<i>Vicia sativa</i> L., 1753	Vesce cultivée	CCC	-	-	-	-	-
<i>Vicia sepium</i> L., 1753	Vesce des haies	CC	-	-	-	-	-
<i>Viola hirta</i> L., 1753	Violette hérissée	C	-	-	-	-	-
<i>Viola reichenbachiana</i> Jord. ex Boreau, 1857	Violette de Reichenbach	CC	-	-	-	-	-
<i>Viscum album</i> L., 1753	Gui	CC	-	-	-	-	-

Nom latin	Nom commun	Rar. IDF 2016	Prot. Nat.	Prot. IDF	Dir. Hab.	Dét. ZNIEFF 2016	Inv. IDF
<i>Vulpia bromoides</i> (L.) Gray, 1821	Vulpie faux-Brome	AC	-	-	-	-	-

Légende :

Rar. IDF 2016 : Statut de Rareté en Ile-de-France : CCC. : Espèce extrêmement commune, CC : Espèce très commune, C : Espèce commune, AR : Espèce assez rare, R : Espèce rare, RR : Espèce très rare n.c : Fréquence non calculée pour cette espèce,

Prot. Nat. : Protection nationale au titre de l'Arrêté du 20 janvier 1982 fixant la liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire national

*Prot. IDF : Protection régionale au titre de l'Arrêté du 11 mars 1991 relatif à la liste des **espèces végétales** protégées en région **Île-de-France** complétant la liste nationale.*

Dir. Habitat : Protection européenne au titre de la Directive de l'Union européenne 92/43/CEE concernant la conservation des habitats naturels ainsi que des espèces de la faune et de la flore sauvages

Dét. ZNIEFF 2016 : Espèces déterminante de ZNIEFF inscrites sur la liste de 2016

Inv. IDF : Espèces invasives en Ile-de-France : 0 : Taxon exotique insuffisamment documenté ; 1 : Taxon exotique non invasif ; 2 : Taxon invasif émergent dont l'ampleur de la propagation n'est pas connue ; 3 : Taxon invasif se propageant dans les milieux non patrimoniaux fortement perturbés ; 4 : Taxon localement invasif, n'ayant pas encore colonisées l'ensemble des milieux naturels ; 5 : Taxon invasif